



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 27 MARS 2013

RÉSOLUTION N° 2013-03

### Rapport sur l'exécution du budget 2012

Le budget prévisionnel pour 2012, voté par le Conseil d'Administration du 7 décembre 2011, prévoyait un équilibre du compte de résultat, avec 854,5 M€ de produits et de charges, notamment :

- 248 M€ de ventes de bois, en croissance de 5 % par rapport à 2011 et 180 M€ de chiffre d'affaires concurrentiel et MIG (+ 24 %, y compris la hausse de la contribution État et le développement des clients « grands comptes » avec des opérateurs nationaux) ;
- 484 M€ de masse salariale (+ 2 %) tenant compte des mesures catégorielles annoncées et de l'évolution des contributions aux retraites des fonctionnaires (99 M€) et 190 M€ de charges externes (+ 19 M€, soit + 11 % par rapport à 2011).

La conjoncture économique en 2012 s'est avérée nettement plus difficile que prévue : croissance quasi nulle de l'économie française, ralentissement en Chine, forte réduction du nombre des mises en chantier de logements... Dans ce contexte économique difficile, **les recettes propres de l'ONF pour 2012 sont nettement plus faibles que prévu ; en particulier trois postes totalisent une baisse des produits de 78,8 M€ par rapport au budget 2012 :**

- le montant des ventes de bois s'élève à 215 M€ en 2012, soit -33 M€ (-13,3 %) par rapport au budget 2012 (248 M€), en retrait de 21 M€ (-8,9 %) par rapport à 2011 (236 M€). L'impact de la conjoncture économique se reflète à la fois dans la baisse des volumes vendus et dans la baisse des prix. En valeur, le bois façonné représente 47 % du CA bois 2012, comme en 2011 (contre 39 % en 2010) ;
- le chiffre d'affaires des activités conventionnelles (missions d'intérêt général et activité concurrentielles) s'élève à 152,3 M€, soit -28,2 M€ (-15,6 %) par rapport au budget 2012 (180,5 M€), en progression de 6,5 M€ (+4,5 %) par rapport à 2011 (145,8 M€). Le chiffre d'affaires progresse de 15 M€ sur les MIG à 35,9 M€ (dont 29 M€ de MIG nationales, notamment en raison de l'évolution de leur financement), mais baisse de 8,6 M€ sur les activités concurrentielles. Le chiffre d'affaires des contrats « grands comptes nationaux » est stable en 2012 (8,7 M€ en 2012 contre 8,6 M€ en 2011) ;
- par ailleurs, les produits de cessions d'actifs s'élèvent à 3,9 M€ soit -17,6 M€ (-81,9 %) par rapport au budget 2012 (21,5 M€), en retrait de 5,1 M€ (-56,7 %) par rapport à 2011 (9 M€). Cela s'explique notamment par l'arrêt des mises en vente des bâtiments domaniaux par France Domaine dans l'attente de leur sécurisation juridique par une disposition législative, intervenue en loi de finances pour 2013 et accompagnée d'une convention entre l'Etat et l'ONF précisant les modalités de rétrocession des produits des ventes de biens domaniaux à l'ONF.

Concernant les autres produits :

- les autres recettes du domaine (chasse et concessions pour l'essentiel) s'élèvent à 64,1 M€ soit -1,9 M€ (-2,9 %) par rapport au budget 2012, en progression de 0,9 M€ (+1,4 %) par rapport à 2011 (63,2 M€) ; certains baux de chasse sont cependant revus à la baisse ;
- les frais de garderie des forêts des collectivités s'élèvent à 28,6 M€, soit un montant proche de celui prévu au budget 2012 (28,1 M€). Ce montant inclut le produit de la première campagne de facturation de la contribution de 2 € par hectare de forêt relevant du régime forestier et disposant d'un aménagement, instaurée par la loi de finances pour 2012, pour laquelle un montant de 4,7 M€ a été facturé à fin décembre 2012 ;
- le versement compensateur s'élève à 120,4 M€ conformément au budget 2012 ;
- la subvention d'équilibre de 45 M€ a été versée par l'Etat conformément au budget 2012 et aucune annulation au titre du « gel » budgétaire n'a été effectuée.

**Des mesures internes de maîtrise des charges ont été engagées**, tout en évitant de déstabiliser l'ONF et ses principaux clients afin de maintenir une activité génératrice de recettes. Les charges sont ainsi réduites, contrebalançant partiellement la baisse des produits :

- les achats et charges externes s'élèvent à 167,5 M€, soit -22,1 M€ (-11,7 %) par rapport au budget 2012 (189,6 M€), en retrait de 2,9 M€ (-1,7 %) par rapport à 2011 (170,4 M€). La maîtrise des charges a été recherchée à travers le pilotage des budgets ouverts et des efforts d'économie sur les frais de fonctionnement ;
- la masse salariale s'élève à 471 M€, soit -12,6 M€ (-2,6 %) par rapport au budget 2012 (483,6 M€), en retrait de 3 M€ (-0,6 %) par rapport à 2011 (474,1 M€), malgré une hausse des cotisations au CAS pensions de 3,6 M€ par rapport à 2011. Dans le respect du schéma d'emplois, les effectifs sur l'année 2012 s'élèvent à 9 278 ETPT, soit -100 ETPT par rapport au budget 2012 (9 378 ETPT) et -241 ETPT par rapport à 2011 (9 519 ETPT).

Enfin, le contexte socio-organisationnel, qui s'explique notamment par les profondes transformations conduites depuis 10 ans, exige l'attention du management, ainsi que des tutelles et des partenaires de l'établissement (*cf.* la réalisation d'un audit-diagnostic socio-organisationnel au premier semestre 2012 en vue de l'élaboration d'un plan d'action négocié avec les partenaires sociaux).

Dans un contexte économique très dégradé et face à une perte de recettes propres de 78,8 M€ (-33 M€ de bois, -28,4 M€ d'activités concurrentielles et -17,4 M€ de cessions d'actifs), **l'État a accompagné l'ONF dans ses efforts de redressement de ses comptes en apportant 58,2 M€ supplémentaires :**

- 36,2 M€ de produits fiscaux exceptionnels. En effet, le régime de TVA applicable au versement compensateur a été clarifié dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance 2012-2016. Celui-ci étant dorénavant placé hors champ de la TVA, la taxe acquittée au titre des années 2010 et 2011 a été remboursée en décembre 2012 (47,2 M€). Corrélativement, la taxe sur les salaires (TS) a été acquittée pour la même période fin janvier 2013 (11 M€). Le solde de cette opération entraîne un produit exceptionnel net de 36,2 M€ ;
- 5 M€ de « dégel » des subventions du ministère chargé des forêts ;
- 20 M€ en remboursement des avances versées au titre des opérations immobilières (ce dernier versement n'impacte pas le compte de résultat mais réalimente la trésorerie de l'Office). En effet, le projet de bail emphytéotique global sur le bâti domanial étant aujourd'hui abandonné, les 20 M€ versés en 2010 et 2011 ont été remboursés par l'Etat à l'ONF en décembre 2012, et le versement d'une troisième avance de 12 M€, prévu au budget 2012, n'a pas été effectué ;

- en revanche, l'ONF a renoncé à 3 M€ de rétrocessions (factures annulées pesant sur le compte de résultat ou non émises) sur les quelques ventes de biens domaniaux réalisées par France Domaine en 2012.

**Par ailleurs, la provision pour renouvellement de la forêt domaniale est dotée à hauteur de 11 M€ en 2012** (17,8 M€ prévus au budget 2012). Ce montant permet de provisionner l'écart entre les travaux d'investissement patrimoniaux réalisés en 2012 et ceux prévus au budget 2012, ainsi que l'écart entre les travaux prévus au budget 2013 et ceux programmés au contrat d'objectifs et de performance (COP) 2012-2016 (soit 87 M€/an dont la moitié immobilisés).

**Au total, l'exercice 2012 de l'Office aboutit à un résultat net de -0,93 M€**, avec 823 M€ de produits (soit -31,5 M€/-3,7% par rapport au budget 2012 et +30,4 M€/ +3,8% par rapport à 2011) et 823,9 M€ de charges (-30,6 M€/-3,6% par rapport au budget 2012 et +32,5 M€/ +4,1% par rapport à 2011).

**Le montant des investissements réalisés par l'Office s'élève à 85,2 M€ en 2012**, soit -4,8 M€ (-5,3%) par rapport au budget 2012 (90 M€ hors avance sur bail), en hausse de 11,5 M€ (+15,6%) par rapport à 2011 (73,7 M€ hors avance sur bail). Les investissements forestiers et touristiques en forêt domaniale, départemento-domaniale et affectée s'élèvent à 41,8 M€, soit -5,9 M€ (-12,4%) par rapport au budget 2012 (47,7 M€), en progression de 3,1 M€ (+8,0 %) par rapport à 2011 (38,6 M€). Les investissements propres hors avance sur bail s'élèvent à 43,4 M€, soit +4,1 M€ (+10,4 %) par rapport au budget 2012 (39,3 M€), en progression de 8,3 M€ (+23,6 %) par rapport à 2011 (35,1 M€), notamment en raison de la régularisation de l'inscription à l'actif du bilan de 120 bâtiments remis en dotation pour 4,8 M€, avec en contrepartie une augmentation des capitaux propres équivalente.

**Grâce à la maîtrise des charges et au soutien complémentaire de l'Etat, le besoin de financement total de l'établissement atteint 285,2 M€ au 31 décembre 2012**, soit une réduction de 36,8 M€ par rapport au montant prévu lors du vote du budget 2012 (322 M€) et une réduction de 5,6 M€ par rapport à fin 2011 (290,8 M€). Ce montant reste sous le plafond d'endettement approuvé par la résolution n°2011-13 du Conseil d'administration du 7 décembre 2012, soit 400 M€. Il reste compatible avec les concours bancaires obtenus à la suite d'un appel d'offres et approuvés par la résolution n°2012-09 du Conseil d'administration du 24 septembre 2012, soit 320 M€ (dont 20 M€ à travers la possibilité d'escompter des billets à ordre).

Corrigé du remboursement exceptionnel des 20 M€ d'avances versées au titre des opérations immobilières et de la charge à payer de 11 M€ pour la taxe sur les salaires (décaissée fin janvier 2013), le besoin de financement global de l'ONF aurait été de 316,2 M€, soit +25,4 M€ par rapport à fin 2011.

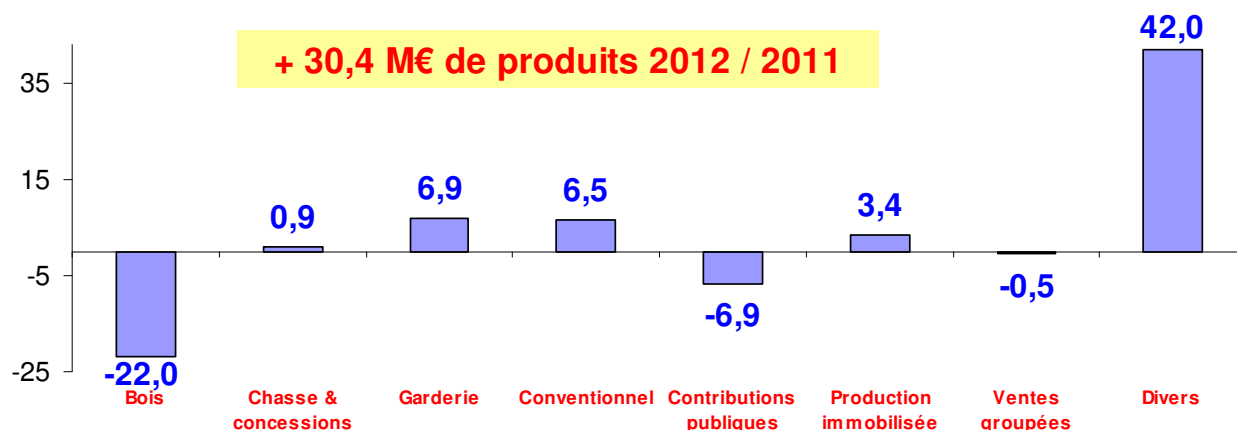
**Principaux produits et charges 2010-2012 (en M€)**

	Comptes 2010	Comptes 2011	COP 2012	BP 2012	Comptes 2012	Ecart 2012 / 2011	
en millions d'euros	-14,7	1,1	-9,5	0,0	-0,9	-2,1	-183%
<b>Total des produits</b>	<b>717,7</b>	<b>792,6</b>	<b>842,7</b>	<b>854,5</b>	<b>823,0</b>	<b>30,4</b>	<b>3,8%</b>
Bois	220,6	236,0	252,0	248,0	214,0	-22,0	-9,3%
Chasse & concessions	62,3	63,2	66,0	66,0	64,1	0,9	1,4%
Garderie	136,8	142,1	150,1	148,5	149,0	6,9	4,9%
Conventionnel	135,1	145,8	188,7	180,5	152,3	6,5	4,5%
Contributions publiques	78,5	91,3	85,7	85,4	84,4	-6,9	-7,5%
Production immobilisée	38,7	38,5	40,4	47,7	41,9	3,4	8,9%
Ventes groupées	17,6	41,8	30,0	40,0	41,3	-0,5	-1,2%
Divers	28,0	33,9	29,8	38,5	75,9	42,0	123,9%
<b>Total des charges</b>	<b>732,3</b>	<b>791,4</b>	<b>852,2</b>	<b>854,5</b>	<b>823,9</b>	<b>32,5</b>	<b>4,1%</b>
Achats & Sous-traitance	153,0	170,4	199,4	189,6	167,5	-2,9	-1,7%
Impôts & taxes	42,6	44,0	51,7	55,5	56,1	12,1	27,4%
Masse salariale	467,2	474,1	485,5	483,6	471,0	-3,0	-0,6%
Amortissements	33,8	38,1	45,5	43,5	41,4	3,4	8,8%
Reversement ventes groupées	17,6	41,8	30,0	40,0	41,3	-0,5	-1,2%
Divers	18,1	23,1	40,1	42,3	46,6	23,5	102,1%

## 1. LES PRODUITS

Le total des produits s'élève à 823,0 M€, contre 792,6 M€ en 2011, soit +30,4 M€ (+3,8 %).

### Évolution des produits par nature en 2012 par rapport à 2011 (en M€)



Cette progression de 30,4 M€ soit +3,8 % est notamment due au poste « divers » (+ 42,0 M€), reprenant essentiellement 47,2 M€ de produits fiscaux exceptionnels. La hausse de la garderie des forêts (+ 6,9 M€) sous l'impulsion de la contribution de 2 € à l'hectare compense la réduction des contributions publiques de 6,9 M€. Le chiffre d'affaires des activités conventionnelles marque une progression de 6,5 M€ en raison du paiement à coût complet des missions d'intérêt général (MIG) nationales commandées par l'État. Les travaux immobilisés en forêt (+ 3,4 M€) ainsi que les produits de la chasse et des concessions sont en légère hausse (+ 0,9 M€).

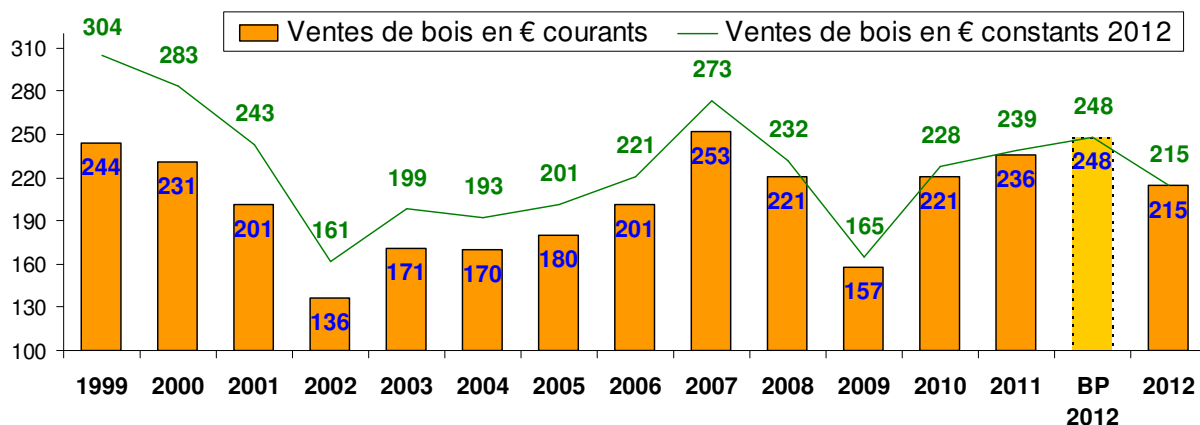
Toutefois, les ventes de bois sont en retrait de 21 M€ compte tenu des difficultés économiques rencontrées par la filière forêt-bois. Les ventes groupées, qui sont un produit encaissé pour le compte des communes, marquent une pause dans leur croissance (-0,5 M€) après un fort développement en 2011.

### 1.1 Les ventes de bois (215 M€)

Le montant des ventes de bois s'élève à 215 M€ en 2012, soit -33 M€ (-13,3 %) par rapport au budget 2012 (248 M€), en retrait de 21 M€ (-8,9 %) par rapport à 2011 (236 M€).

En 2012, les ventes de bois de l'ONF atteignent leur niveau de 2006 en euros courants. Toutefois, déduction faite de l'inflation depuis 1999 (24,7 % d'inflation cumulée selon l'INSEE), les ventes ont fortement diminué en euros constants, passant de 304 M€ en 1999 à 215 M€ en 2012, soit -89 M€ (-29,3 %).

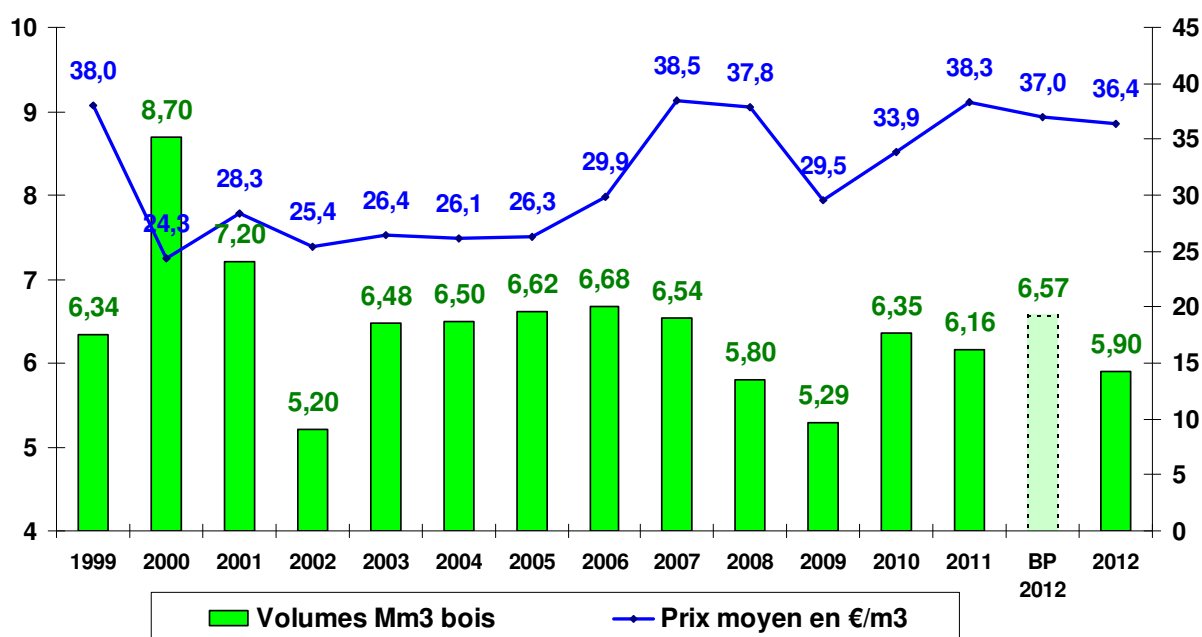
### Chiffre d'affaires bois de 1999 à 2012 (en M€ courants & constants)



L'impact de la conjoncture économique se reflète à la fois dans la baisse des volumes vendus et dans la baisse des prix.

Les volumes vendus s'élèvent à 5,90 Mm<sup>3</sup> en équivalent bois sur pied, soit -0,67 Mm<sup>3</sup> (-10,2 %) par rapport au budget 2012 (6,57 Mm<sup>3</sup>), en retrait de 0,26 Mm<sup>3</sup> (-4,2 %) par rapport à 2011 (6,16 Mm<sup>3</sup>).

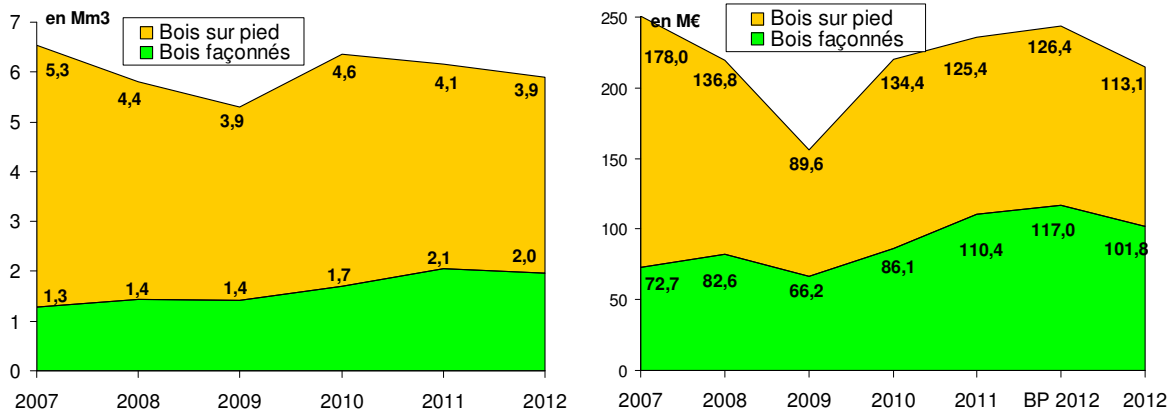
### Ventes de bois domaniaux, volumes et prix moyens (en Mm<sup>3</sup> et en €/m<sup>3</sup>)



Le prix de vente moyen s'élève à 36,4 €/m<sup>3</sup>, soit -1,9 €/m<sup>3</sup> (-5,0%) par rapport à 2011 (38,3 €/m<sup>3</sup>). Ce prix moyen est proche du niveau de 1999 en euros courants (38 €/m<sup>3</sup>). Toutefois, corrigé de l'inflation, le prix moyen de 1999 s'élevait à 47,3 €/m<sup>3</sup> en euros constants de 2012.

En outre, l'équilibre entre le bois vendu sur pied et le bois vendu façonné a significativement évolué. Le bois vendu façonné représente 47% du chiffre d'affaires bois en 2012 (101,8 M€ sur 215 M€), comme en 2011, contre 39% en 2010. Le prix de vente moyen incorpore ainsi une part croissante de travaux forestiers.

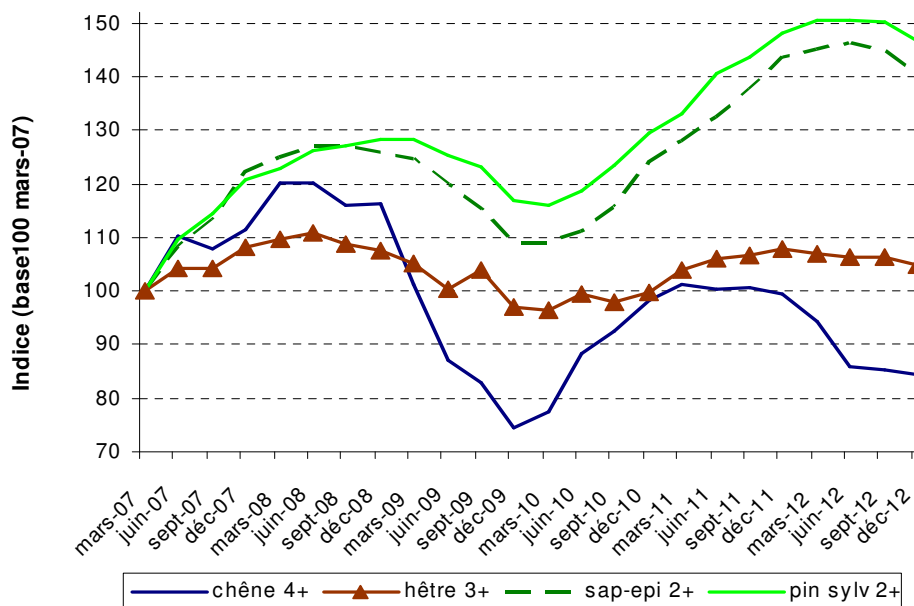
### Décomposition des volumes et du chiffre d'affaires bois 2007-2012 (en M€)



### Le bois façonné (101,8 M€)

La croissance de la commercialisation du bois façonné a marqué une pause en 2012 : le volume de bois vendu façonné s'élève à 2,0 Mm<sup>3</sup> en 2012, soit -0,1 Mm<sup>3</sup> (-4,7%) par rapport à 2011 (2,1 Mm<sup>3</sup>). Le chiffre d'affaires du bois vendu façonné s'élève à 101,8 M€, soit -8,6 M€ (-7,8%) par rapport à 2011 (110,4 M€). Les contrats d'approvisionnement ont un effet stabilisateur sur les prix de vente. Cependant, la conjoncture économique a notamment pesé sur les prix des contrats d'approvisionnement négociés en 2012.

### Indice de prix unitaire moyen des bois vendus façonnés depuis mars 2007 Source : Direction technique et commerciale bois



Le prix unitaire moyen des bois vendus façonnés a reculé en 2012 toutes essences confondues. Cette baisse est particulièrement sensible sur le « chêne 4 et + ». Le prix moyen du « chêne 4 et + » se négociait fin 2012 avec une décote d'environ 15% par rapport à mars 2007.

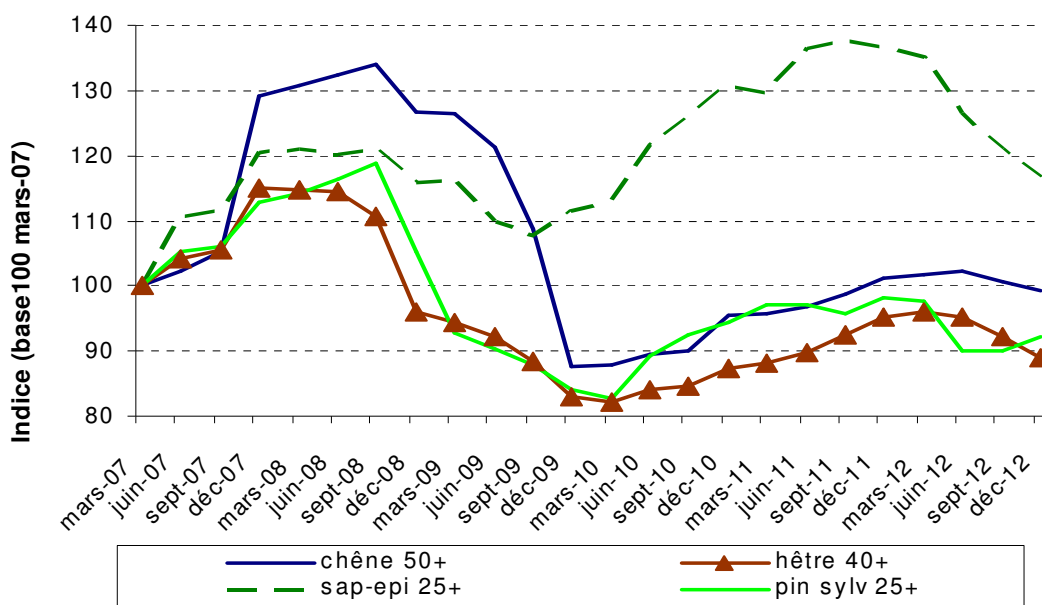
Le prix unitaire moyen des hêtres, sapins / épicéas et pins sylvestre a globalement bien résisté au cours de l'année 2012 avant de baisser au dernier trimestre. Pour le hêtre, le prix unitaire moyen est proche de celui de mars 2007. Pour les sapins, épicéas et pins sylvestres, le prix unitaire moyen est supérieure de près de 40% à celui de mars 2007.

### Le bois sur pied (113,1 M€)

Les ventes par adjudication de bois sur pied, intégrant les traditionnelles « grandes ventes d'automne » marquent également un recul, la filière bois ne cherchant pas encore à reconstituer ses stocks : le volume de bois vendu sur pied s'élève à 3,9 Mm<sup>3</sup> en 2012, soit -0,2 Mm<sup>3</sup> (-4,9%) par rapport à 2011 (4,1 Mm<sup>3</sup>). Le chiffre d'affaires du bois vendu sur pied s'élève à 113,1 M€, soit -12,3 M€ (-9,8%) par rapport à 2011 (125,4 M€).

### Indice de prix unitaire moyen des bois vendus sur pied depuis mars 2007

Source : Direction technique et commerciale bois



Le chêne de diamètre « 50 et + » résiste assez bien puisque son prix unitaire moyen est resté globalement stable sur l'année 2012, au même niveau qu'en mars 2007.

Les hêtres de diamètre « 40 et + », de même que les pins sylvestre de diamètre « 25 et + » sont également orientés à la baisse en 2012, celle-ci étant de l'ordre de 7% par rapport aux ventes d'automne de l'année 2011.

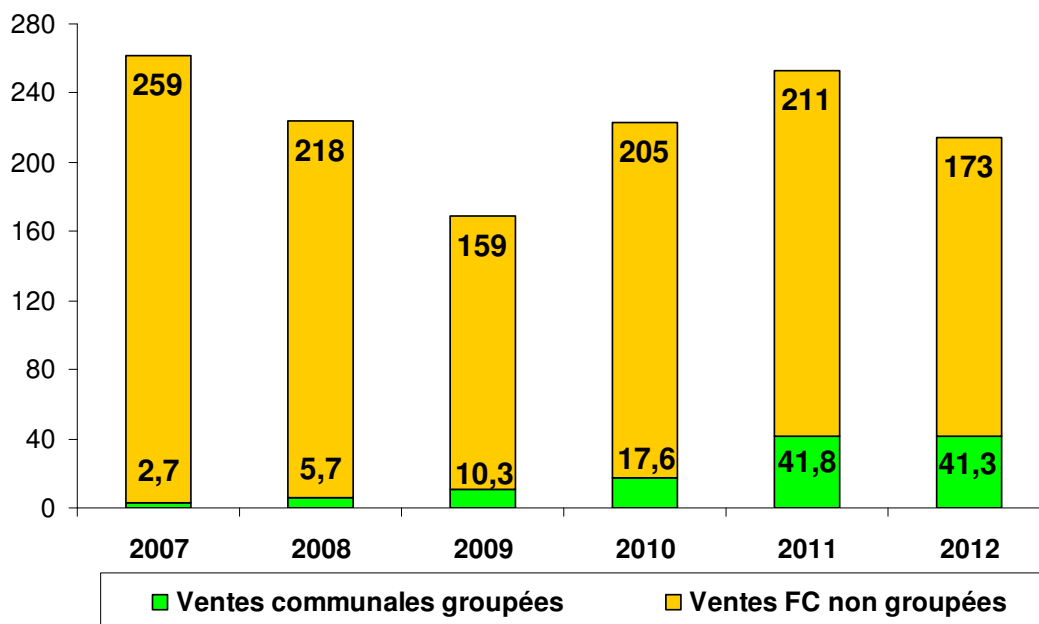
Les sapins et épicéa de diamètre « 25 et + » ont été particulièrement pénalisés au cours des ventes d'automne 2012, puisque leur prix unitaire moyen vendu sur pied a baissé d'environ 15% par rapport aux ventes d'automne de l'année 2011.

### Les ventes groupées (41,3 M€)

La commercialisation en « ventes groupées », regroupant en un même lot des bois issus de forêts communales ou domaniales, a permis d'homogénéiser l'offre de bois par essence et de constituer des lots de taille suffisante en réunissant plusieurs petites parcelles.



## Décomposition des ventes communales 2007 - 2012 (en M€)



En 2007, année de démarrage des ventes groupées, celles-ci représentaient 2,7 M€, soit 1 % du CA bois réalisé par les communes forestières (261,7 M€). En 2012, le chiffre d'affaires des ventes groupées a atteint 41,3 M€, pratiquement au même niveau qu'en 2011 (41,8 M€). Cependant, la part des ventes groupées dans l'ensemble des ventes communales a augmenté, passant de 16,6% en 2011 à 19,3% en 2012 (sur un total de 214,8 M€ en 2012 pour un volume vendu de 6,07 Mm<sup>3</sup>).

La rémunération de l'ONF pour cette prestation est fixée par décret à 1 % du chiffre d'affaires encaissé. Ce produit est comptabilisé parmi les « produits des activités annexes » (cf. 1.8 *infra*). Lorsque le bois est vendu façonné, l'ONF propose également des prestations d'exploitation groupées, dans le cadre de l'ensemble des prestations de services apportées aux communes (cf. 1.4 *infra*).

### **1.2 La chasse, la pêche et les autres produits du domaine (64,1 M€)**

#### **La chasse, la pêche (45,5 M€)**

Les recettes de la chasse et de la pêche sont restées stables pour la troisième année consécutive à 45,5 M€. En effet, l'indice de revalorisation des baux de chasse n'a augmenté que de 1,2%. Ce coefficient résulte :

- du maintien de l'indice de salaire de la convention collective des gardes-chasse et gardes-pêche particuliers ;
- d'une hausse de 2,9% de l'indice fermage ;
- d'une hausse de 1,9 % de l'indice agricole « Machines et biens d'équipements ».

Au niveau national, on assiste à une pression à la baisse des baux de chasse, conséquence d'une certaine désaffection pour le loisir « chasse » et de la répercussion des frais occasionnés par les dégâts de gibier. Pour l'avenir, l'équilibre sylvo-cynégétique représente un enjeu majeur pour la gestion durable de la forêt.

## Les autres produits du domaine (18,6 M€)

Les recettes des concessions en forêt domaniale poursuivent leur forte augmentation avec 18,6 M€ de produits en 2012 (y compris des produits non ligneux pour 0,1 M€), soit +0,9 M€ (+5%) par rapport à 2011 (17,7 M€).

Elles ont augmenté de 5,9 M€ par rapport à 2006 (12,7 M€), soit +46,5% sur 6 ans. Cela correspond à une augmentation moyenne annuelle de près de 7%.

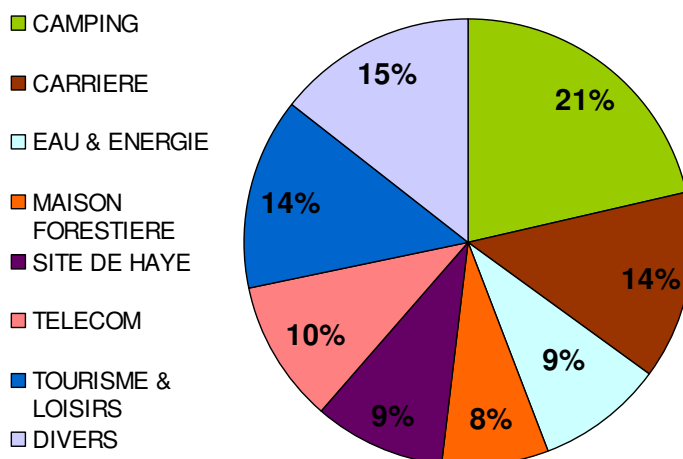
Les campings et activités de tourisme et loisir représentent plus du tiers des recettes (6,6 M€) :

- les campings génèrent une recette de 4 M€, soit +0,2 M€ (+5,3%) par rapport à 2011 (3,8 M€), conséquence des renouvellements de concessions. Ils consolident ainsi leur position de première source de revenus des concessions avec 21 % du total ;
- les autres activités de tourisme et de loisirs génèrent une recette de 2,6 M€ en, soit +0,1 M€ (+4%) par rapport à 2011 (2,5 M€) ; elles représentent 14 % du chiffre d'affaires des concessions ;

Au-delà de ces deux secteurs, une progression est observée pour la quasi-totalité des types de concessions :

- les carrières d'extraction se distinguent par la plus forte progression en 2012 : elles génèrent une recette de 2,5 M€, soit +0,4 M€ (+19%) par rapport à 2011 (2,1 M€) ; elles représentent 14 % du chiffre d'affaires des concessions ;
- le secteur des télécommunications continue sa progression avec une recette de 1,9 M€, soit +0,1 M€ (+5,6%) par rapport à 2011 (1,8 M€) ; il représente 10 % du chiffre d'affaires des concessions ;
- les secteurs de l'eau et de l'énergie, constitués principalement des captages et des canalisations, génèrent une recette de 1,7 M€, soit +0,1 M€ (+6,3%) par rapport à 2011 (1,6 M€) ; elles représentent 9 % du chiffre d'affaires des concessions ;
- le site du parc de Haye génère une recette de 1,8 M€, soit +0,3 M€ (+21%) par rapport à 2011 (1,4 M€) ; il représente 9 % du chiffre d'affaires ;
- l'activité liée aux maisons forestières, génère une recette de 1,4 M€ en 2012, globalement stable par rapport à 2011 ; elle représente 8 % du chiffre d'affaires des concessions ;
- les autres secteurs et notamment le secteur des infrastructures linéaires, décroissent de 0,3 M€ à 2,7 M€.

### Répartition des « autres produits du domaine » 2012 (en %)



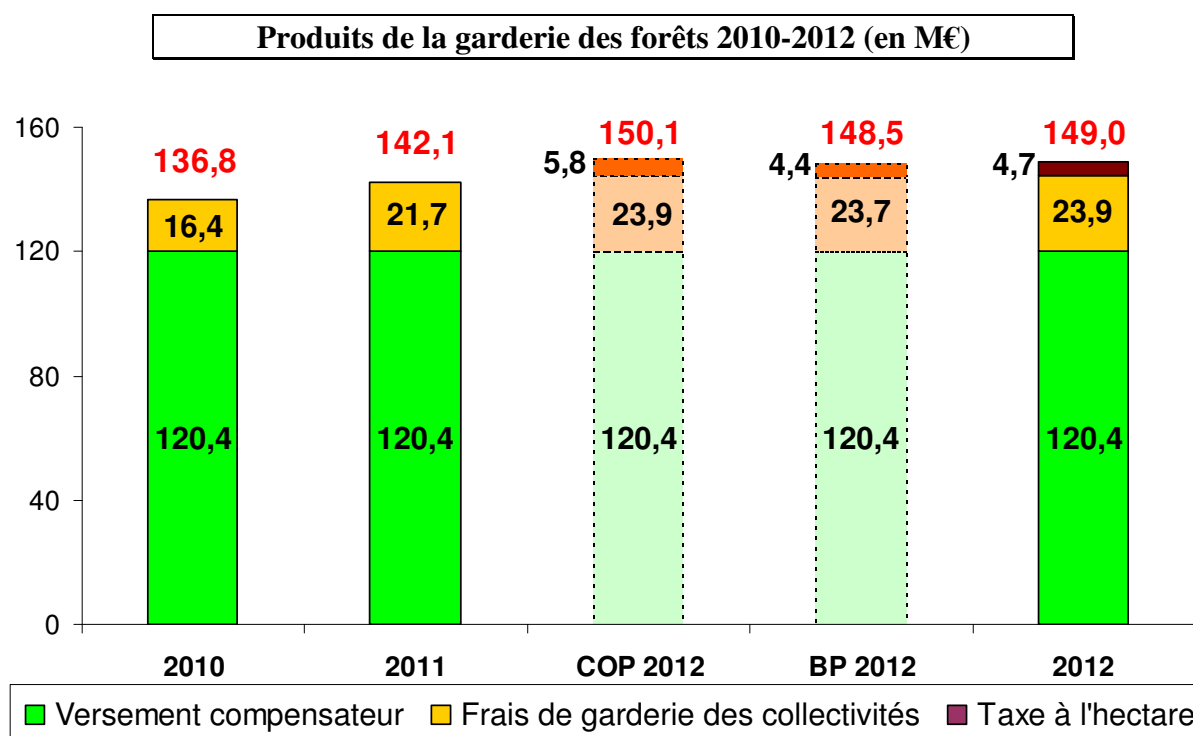
### 1.3 La garderie des forêts (149,0 M€)

Le versement compensateur est stable depuis plusieurs années et strictement conforme au budget voté à 120,4 M€. Le régime de TVA applicable au versement compensateur a été clarifié dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance 2012-2016. Celui-ci étant placé en dehors du champ d'application de la TVA, il n'est plus égal à 144 M€ TTC mais à 120,4 M€. La contrepartie de ce changement est l'assujettissement à la taxe sur les salaires (*cf. infra*).

Le rétablissement du chiffre d'affaires bois des collectivités en 2011, qui s'est élevé à 252,8 M€ contre 222,6 M€ en 2010, a entraîné une hausse des frais de garderie des forêts des collectivités : ils se sont élevés à 23,9 M€ en 2012, soit +2,2 M€ (+10,2%) par rapport à 2011 (21,7 M€).

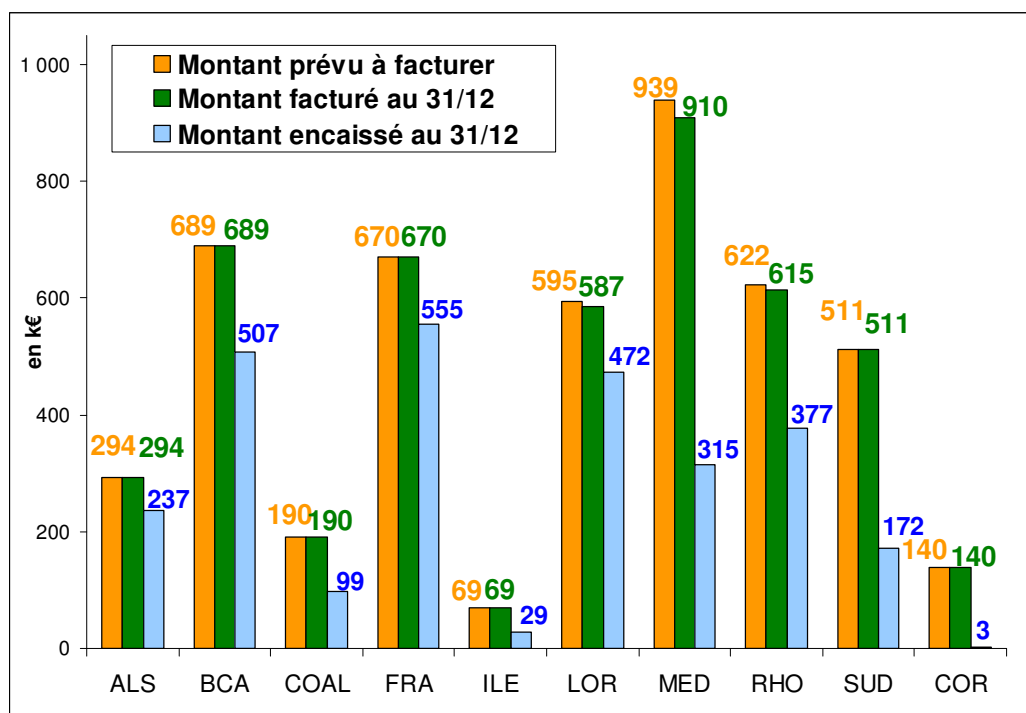
A ce montant de 23,9 M€ est venu s'ajouter le produit de la première campagne de facturation de la contribution de 2 € par hectare de forêt relevant du régime forestier et disposant d'un aménagement, instaurée par la loi de finances pour 2012. Ainsi, un montant de 4,7 M€ supplémentaire a été facturé en 2012 au titre de la contribution à l'hectare.

Au total, les produits perçus sur les forêts des collectivités s'élèvent à 28,6 M€, +6,9 M€ (+31,9%) par rapport à 2011 (21,7 M€). Ces produits représentent 19,2% du total des recettes de l'ONF au titre de la garderie des forêts des collectivités (149 M€ au total).



La contribution à l'hectare a été facturée pour la première fois au mois de novembre 2012 : 9 279 factures ont été adressées aux communes forestières et autres organismes relevant du régime forestier, sur l'ensemble du territoire métropolitain (*cf. tableau ci-dessous*).

## Suivi de la contribution à l'hectare 2012 par DT/DR (en K€)



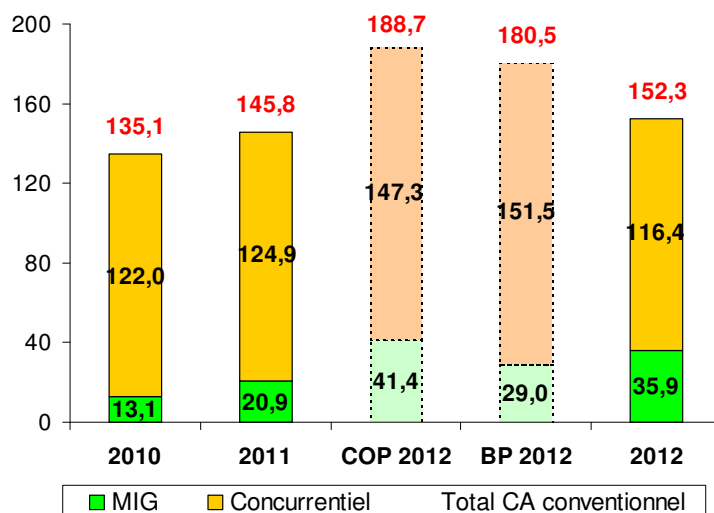
Au 31 décembre 2012, 2,8 M€ avaient été encaissés, soit 59 % du montant facturé. Un mois et demi plus tard (au 15 février 2013), 3,8 M€ soit 81 % de cette contribution avaient été encaissés.

### **1.4 Les activités conventionnelles (152,3 M€)**

Les activités conventionnelles regroupent les travaux, les services ainsi que les prestations intellectuelles (ingénierie, études et expertises) effectués pour le compte de l'État (missions d'intérêt général), des communes forestières, des collectivités territoriales et des entreprises. Elles s'élèvent globalement à 152,3 M€ en 2012, soit +6,5 M€ (+4,5%) par rapport à 2011 (145,8 M€).

Cette hausse provient de la croissance des missions d'intérêt général pour l'essentiel, puisque celles-ci sont à présent facturées à coût complet auprès des ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie, conformément au contrat d'objectifs et de performance 2012-2016. Les missions d'intérêt général représentent 35,9 M€ en 2012, soit +15 M€ (+72%) par rapport à 2011 (20,9 M€). Par ailleurs, le chiffre d'affaires des activités concurrentielles s'élève à 116,4 M€ en 2012, soit -8,5 M€ (-6,8%) par rapport à 2011 (124,9 M€).

## Chiffre d'affaires des activités conventionnelles 2010-2012 (en M€)



### Les missions d'intérêt général (35,9 M€)

Le chiffre d'affaires 2012 des missions d'intérêt général (MIG) regroupe d'une part des MIG nationales confiées par l'État à hauteur 29 M€ (soit 80,8% des MIG) et, d'autre part, des MIG locales à hauteur de 6,9 M€ (19,2% des MIG).

Les MIG nationales sont en progression de +15,2 M€ (+110,1 %) par rapport à 2011 (13,8 M€). Elles correspondent aux missions suivantes :

- prévention des risques naturels en zone de montagne (mission « restauration des terrains en montagne » - RTM) pour 6,0 M€, soit +1,7 M€ (+39,6%) par rapport à 2011 (4,3 M€) ;
- prévention des risques incendies de forêt (mission « défense des forêts contre l'incendie » - DFCI) pour 10,6 M€, soit +6,6 M€ (+165%) par rapport à 2011 (4 M€), en raison de la forte augmentation des temps de personnels affectés à cette mission (essentiellement les auxiliaires de protection de la forêt méditerranéenne – APFM – payés désormais à coût complet) ;
- protection et stabilisation des dunes pour 1,9 M€, soit +1,3 M€ (+46%) par rapport à 2011 (0,6 M€) ; à cela s'ajoute 0,3 M€ pour réparer les dégâts occasionnés par la tempête Xynthia, contre 0,4 M€ en 2011 ;
- « prévention des risques naturels », MIG instaurée en 2012 par le ministère chargé de l'écologie, pour 4,0 M€. Cette MIG permet d'améliorer la connaissance des risques et d'apporter un appui technique et méthodologique dans l'aménagement local et la gestion des crises ;
- « biodiversité », MIG instaurée en 2012 par le ministère chargé de l'écologie, pour 2,7 M€. Elle permet de consolider le réseau des réserves biologiques, de valoriser la gestion de milieux naturels sensibles favorisant la biodiversité et de concourir à des actions en faveur de la protection d'espèces menacées ;
- « DOM », MIG instaurée en 2012 par les ministères chargés des forêts, de l'outre-mer et de l'environnement, intégrant notamment les missions du MAAF dans les départements d'Outre-Mer et la gestion des espaces naturels situés dans la zone des « 50 pas géométriques » pour un total de 2 M€, soit +1,5 M€ (+300%) par rapport à 2011 (0,5 M€) ;
- diverses missions (Arboretum des Barres, les vergers à graines) pour 0,9 M€ soit +0,2 M€ (+28,6%) par rapport à 2011 (0,7 M€) ;
- gestion des Domaines de Marly et de Rambouillet pour 0,9 M€.

Les MIG locales s'élèvent à 6,9 M€ en 2012, soit -0,2 M€ (-2,8%) par rapport à 2011 (7,1 M€). Elles correspondent aux trois thématiques suivantes :

- la gestion montagne locale pour 3,2 M€, soit -0,8 M€ (-20%) par rapport à 2011 (4,0 M€) ;
- la prévention incendie locale pour 1,7 M€, soit -0,2 M€ (-10,6%) par rapport à 2011 (1,9 M€) ;
- les actions environnementales locales pour 1,9 M€, soit +0,7 M€ (+58,4%) par rapport à 2011 (1,2 M€).

### **Les activités concurrentielles (116,4 M€)**

Le chiffre d'affaires des activités concurrentielles s'élève à 116,4 M€ en 2012, soit -8,5 M€ (-6,8 %) par rapport à 2011 (124,9 M€).

Le chiffre d'affaires des activités concurrentielles, hors activités pour les « grands comptes nationaux » et exploitation groupée, s'élève à 104,2 M€ en 2012, soit -8,2 M€ (-7,9%) par rapport à 2011 (112,4 M€). En particulier, les communes forestières ont moins sollicité l'Office. Le chiffre d'affaires concurrentiel communal global s'élève ainsi à 56 M€ en 2012, soit -9,8 M€ (-14,9%) par rapport à 2011 (65,8 M€).

Pour pallier cette diminution, l'ONF développe depuis 2009 l'exploitation groupée des bois des communes. Cette activité a généré un chiffre d'affaires de façonnage des bois à hauteur de 3,5 M€ en 2012, soit -0,4 M€ (-10%) par rapport à 2011 (3,9 M€).

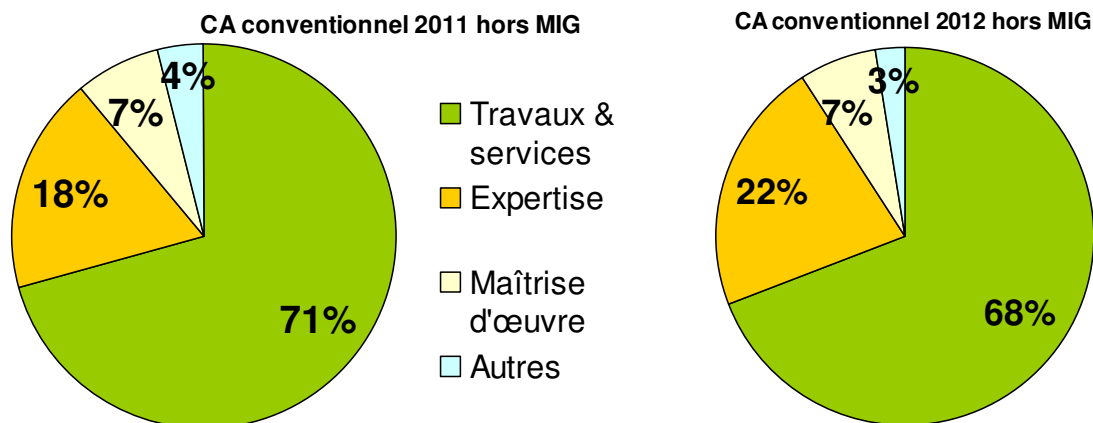
Par ailleurs, l'activité avec les clients « grands comptes nationaux » (RFF, SNCF, RTE, ERDF, GRT Gaz, VNF, TDF, EIFFAGE,...) s'est élevée à 8,7 M€, globalement stable par rapport à 2011 (8,6 M€). Ces « grands comptes nationaux » représentent d'ores et déjà une part significative du chiffre d'affaires non patrimonial, même si les appels d'offres de certains grands opérateurs connaissent des retards par rapport au calendrier prévisionnel.

### **Les principaux types d'activités concurrentielles**

La répartition du chiffre d'affaires des activités concurrentielles par « nature comptable » est la suivante (sur un total de 116,4 M€) :

- le chiffre d'affaires des travaux et services s'élève à 80,6 M€ et représente 69% du total. Sa part diminue de 2 points par rapport à 2011. Cette activité a baissé de 7,6 M€ soit -8,6% par rapport à 2011 (88,2 M€) ; la baisse porte principalement sur les domaines « gestion forestière » et accueil du public ;
- l'expertise représente 25,1 M€ en 2012, soit 22% du total. Elle est en hausse de 2,4 M€ soit +10,6% par rapport à 2011 (22,7 M€) ;
- la maîtrise d'oeuvre et l'assistance technique à donneur d'ordre (ATDO) représente 7,7 M€ en 2012, soit 7% du total. Cette activité a baissé de 1,5 M€ soit -16% par rapport à 2011 (9,2 M€) ; la baisse concerne essentiellement les domaines « mobilisation des bois » et « gestion forestière ». En plus de son intervention comme entreprise de travaux et services forestiers, l'ONF peut intervenir en tant qu'Assistant Technique à Donneur d'Ordre (ATDO), en jouant un rôle de conseil et d'accompagnement auprès de ses clients, notamment les communes forestières ;
- en outre, les autres produits s'élèvent à 3 M€ (graines et plants, mobilier bois...), en hausse de 0,8 M€ soit +39% par rapport à 2011 (2,2 M€).

## Part des différents types d'activités concurrentielles (en %)



### Les clients des activités conventionnelles (sur un chiffre d'affaires total de 152,3 M€)

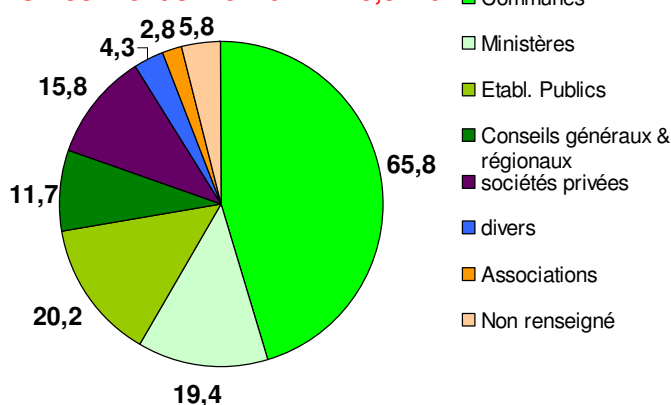
Les clients des activités conventionnelles de l'Office appartiennent au secteur public pour 80% du chiffre d'affaires. Parmi eux :

- Les communes représentent 56,2 M€ soit 36,9% de l'activité en 2012, contre 65,8 M€ soit 45,4% en 2011. Si les communes sont toujours collectivement le premier client de l'ONF, cette partie du chiffre d'affaires connaît un recul sensible en 2012 : -9,6 M€ soit -14,9 % par rapport à 2011.
- La part des ministères chargés de l'agriculture (MAAF) et de l'écologie (MEDDE) augmente significativement : ces ministères représentent 34,7 M€ soit 22,9% de l'activité en 2012, contre 19,4 M€ soit 13,4% en 2011 ; cela correspond à une progression de +15,3 M€ soit +79% par rapport à 2011, conséquence du paiement à coût complet des missions d'intérêt général et de la création des deux nouvelles MIG par le ministère chargé de l'écologie (biodiversité et prévention des risques naturels) pour un total de 6,7 M€ (cf. *supra*).
- Le chiffre d'affaires des autres clients publics (conseils régionaux et généraux, autres établissements publics) est relativement stable : il s'élève à 30,8 M€ soit 20,3% de l'activité en 2012, contre 31,9 M€ soit 21,9% en 2011.

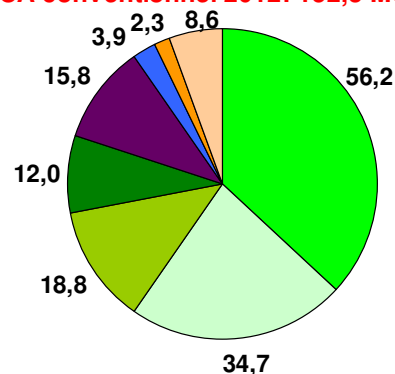
Par ailleurs, le chiffre d'affaires avec les sociétés privées reste stable à 15,8 M€ soit 10,4% de l'activité en 2012. Enfin, les associations, particuliers et « divers » représentent 14,8 M€, soit 9,8% de l'activité en 2012, contre 12,8 M€ soit 8,9% en 2011.

## Répartition des clients des activités conventionnelles 2011 et 2012 (en M€)

**CA conventionnel 2011: 145,8 M€**



**CA conventionnel 2012: 152,3 M€**



### 1.5 Les contributions publiques (84,4 M€)

Les contributions publiques s'élèvent à 84,4 M€ en 2012, soit -6,9 M€ (-7,5%) par rapport à 2011 (91,3 M€).

#### Contributions publiques 2010-2012 (en M€)

en millions d'euros	2010	2011	COP 2012	BP 2012	2012	Évolution 2012/2011	
Aides à l'emploi et insertion	0,6	0,6	0,5	0,5	1,5	1,0	172,6%
Formation (FAFSEA)	17,3	17,3	17,5	17,5	17,3	0,0	0,1%
Tous travaux forestiers	15,9	13,8	9,4	10,0	9,9	-3,9	-28,2%
Cotisation retraite	18,7	18,7				-18,7	ns
Subvention d'équilibre	13,8	31,0	46,0	45,0	45,0	14,0	45,2%
Autres contributions	12,2	9,9	12,3	12,3	10,6	0,7	7,5%
<b>Total subventions</b>	<b>78,5</b>	<b>91,3</b>	<b>85,7</b>	<b>85,4</b>	<b>84,4</b>	<b>-6,9</b>	<b>-7,5%</b>

Cette baisse s'explique pour l'essentiel par l'évolution des contributions directes du ministère chargé des forêts (MAAF), qui passent de 49,7 M€ en 2011 à 45 M€ en 2012, soit -4,7 M€ (-9,5%). Jusqu'en 2011, ces contributions correspondaient à une compensation de la hausse du taux de cotisation au CAS Pensions pour les retraites des personnels fonctionnaires (18,7 M€ en 2011), à laquelle s'ajoutait une subvention d'équilibre.

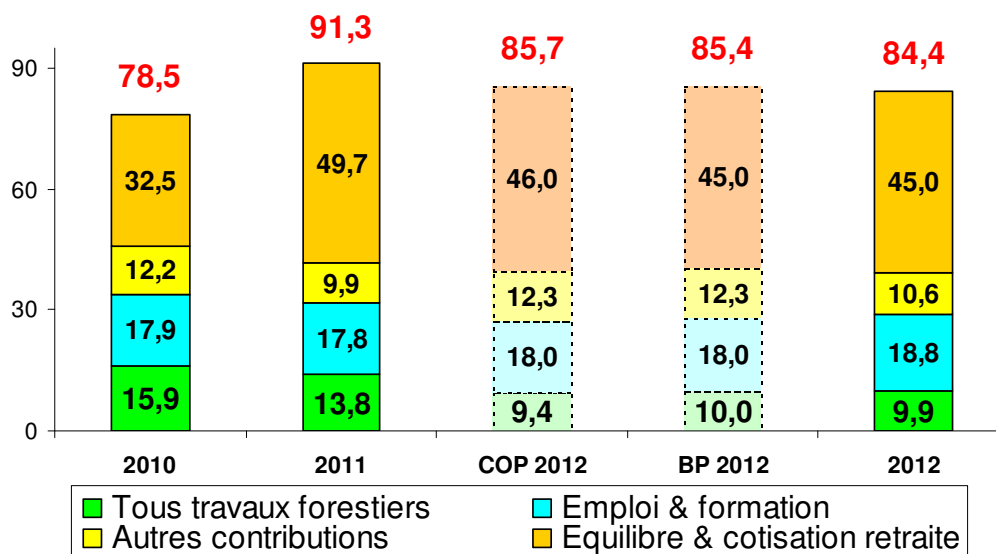
Les contributions aux travaux en forêt, notamment celles des grandes collectivités pour les équipements touristiques, régressent : elles s'élèvent à 9,9 M€ en 2012, soit -3,9 M€ (-28,2%) par rapport à 2011.

Les contributions liées à la masse salariale, qui regroupent les aides à l'emploi et à l'insertion ainsi que les remboursements de frais de formation continue, s'élèvent à 18,8 M€ en 2012, soit +1 M€ (+5,6%) par rapport à 2011 (17,8 M€).

Les contributions diverses sont en hausse de 7,5 % à 10,6 M€.



### Contributions publiques 2010-2012 par nature (en M€)



#### **1.6 Les reprises de provisions et d'amortissement (7,8 M€)**

- les reprises des provisions d'exploitation représentent un montant de 5,6 M€. Elles sont constituées de :
  - la reprise de la provision pour renouvellement de la forêt domaniale effectuée à son rythme habituel, soit par 1/15<sup>ème</sup> pour chaque année de constitution (2,6 M€). Ce montant est identique à celui de l'année dernière puisque aucune dotation à la provision n'a été effectuée en 2011 ;
  - les reprises de provision pour contentieux avec les personnels de droit public et de droit privé (0,2 M€) ;
  - la reprise de la provision pour impôts de 0,7 M€ liée au contrôle fiscal concernant le crédit d'impôt recherche (*cf. infra* 1.10), à la suite de la notification de redressement relative aux années 2009 et 2010 ;
  - les créances douteuses : l'application de la méthodologie de provisionnement dossier par dossier entraîne une reprise totale de 1,5 M€, correspondant à 1,1 M€ pour les clients privés et 0,4 M€ pour les clients publics ;
  - les reprises de provision pour contentieux juridiques pour 0,2 M€ ;
  - la reprise de provision pour perte à terminaison sur contrats pour 0,1 M€. En effet, à partir de l'examen des commandes de ventes de plus de 100 k€ en cours au 31 décembre 2012, les directeurs développement n'ont pas identifié de contrats susceptibles de présenter une marge à terme sur coûts directs négative ; la provision constituée en 2011 a donc été reprise ;
  - la reprise de provision pour garantie de plantation pour 0,1 M€ ;
  - la reprise de provision pour dépréciation des stocks pour un montant de 0,1 M€.

- les reprises de provisions exceptionnelles représentent un montant de 2,1 M€ :

La reprise de provision pour reconstitution des forêts a porté sur huit événements climatiques spécifiques, faisant tous l'objet d'une décision du directeur général :

- les tempêtes Klaus (janvier 2009) et Xynthia (février 2010) respectivement pour 0,6 M€ et 0,02 M€ ;
- les précipitations exceptionnelles entraînant des coulées de boues dans les Cévennes (octobre 2008) pour 0,3 M€ ;
- la tornade dans les Ardennes (juillet 2010) pour 0,1 M€ ;
- le dépérissement de la forêt domaniale de Vierzon pour 0,2 M€ ;
- les violents orages dans les départements de l'Hérault et des Pyrénées Orientales (forêts domaniales de Soulanes et de Somail) pour 0,3 M€ ;
- les violents orages dans les départements du Gard, de la Lozère et du Var pour 0,4 M€ ;
- les violents orages qui ont touché la forêt de Clairvaux dans le département de la Haute-Marne pour 0,1 M€.

Ces reprises de provisions financent les travaux réalisés en 2012 pour pallier ces destructions exceptionnelles.

- la reprise d'amortissement pour 0,1 M€ :

Une importante opération d'inscription de bâtiments à l'actif du bilan a été menée fin 2012, pour régulariser 120 bâtiments sur les 317 bâtiments recensés par le cabinet Roux Expérieur et non inscrits au bilan. L'opération se poursuivra en 2013 sur la base des informations que doit fournir France Domaine.

### **1.7 Les produits de cessions d'actifs (3,9 M€)**

Les cessions d'actifs se décomposent en :

- 3,3 M€ de cessions de biens immobiliers et de terrains détenus en propre par l'ONF. Ces ventes ont porté sur 23 bâtiments au cours de l'exercice ;
- 0,6 M€ de cessions de matériels divers : tracteurs, broyeurs, véhicules réformés...

A ce montant, s'ajoute en autres produits exceptionnels, des ventes de terrain nu pour 1,2 M€ (cf. 1.9 *infra*).

Contrairement à l'année 2011 où 5,5 M€ de cessions de biens immobiliers domaniaux avaient été rétrocédées à l'ONF dans le cadre du bail emphytéotique, l'abandon de celui-ci a entraîné l'arrêt des rétrocessions. En fin d'année, l'Office a procédé à l'annulation des factures figurant dans sa comptabilité pour 2,2 M€ sur les quelques ventes de biens domaniaux réalisées par France Domaine en 2012 et qui devaient donner lieu à rétrocessions ; en outre, l'ONF n'a pas émis de factures pour 0,8 M€.

### **1.8 Les activités annexes (7,7 M€)**

Elles regroupent principalement :

- les ventes de bracelets de chasse et autres marchandises pour 4,0 M€ (contre 4,3 M€ en 2011) ;
- les ventes de gibiers, de poissons et autres produits cynégétiques pour 1,1 M€ (contre 1,2 M€ en 2011) ;
- les mises à disposition de personnel pour 1,4 M€ (contre 1,5 M€ en 2011) notamment au Domaine national de Chambord ;
- les frais de séjour et les locations diverses pour 0,5 M€ ;
- le service des ventes groupées des bois des communes (1 % du produit des ventes groupées) pour 0,5 M€ ;
- des frais accessoires pour 0,1 M€.

### **1.9 Les autres produits exceptionnels (51,7 M€)**

Ces produits sont en très nette augmentation par rapport à 2011. En effet, 47,2 M€ de produits exceptionnels ont été comptabilisés à la suite de la clarification du régime de TVA appliqué au versement compensateur. Celui-ci étant placé hors du champ d'application de la TVA, la taxe acquittée au titre des années 2010 et 2011 a été remboursée en décembre 2012. Corrélativement, la taxe sur les salaires (TS) a été acquittée pour la même période fin janvier 2013 (cf. 2.3 *infra*).

A ces produits fiscaux, s'ajoutent :

- les indemnités et les pénalités sur les ventes de bois qui s'élèvent à 0,5 M€, contre 0,6 M€ en 2011 ;
- les indemnités sur l'activité chasse et pêche, principalement constituées des pénalités pour le non respect des plans de chasse pour un montant de 0,2 M€, contre 0,3 M€ en 2011 ;
- des ventes de terrain nu pour un montant de 1,2 M€ ;
- des indemnités d'assurances à la suite de sinistres et divers autres produits pour 1,3 M€ ;
- les quotes-parts de subventions virées au compte de résultat pour 1,3 M€.

### **1.10 Le crédit d'impôt recherche et apprentissage (1,0 M€)**

A la suite d'un contrôle fiscal portant sur la période 2008-2010, la base éligible au crédit d'impôt recherche a été réajustée à la baisse pour tenir compte du redressement notifié. Ainsi, un ajustement et des intérêts de retard ont été comptabilisés pour un montant total de 0,8 M€ couvrant les années 2008 à 2010, en plus de l'extourne de la charge à payer du crédit d'impôt recherche 2008 passée en 2011 pour 0,4 M€. L'impact du contrôle fiscal sur le crédit d'impôt recherche 2008-2010 s'élève ainsi à 0,4 M€ dans les comptes 2012 de l'ONF.

En application des modalités revues par l'administration fiscale, le crédit d'impôt recherche a été comptabilisé à hauteur de 1,2 M€ pour l'année 2012. Au final, le crédit d'impôt recherche de l'année 2012, tenant compte des corrections des années antérieures, s'élève à 0,8 M€.

De plus, l'ONF a comptabilisé le crédit d'impôt apprentissage pour 0,2 M€.

### **1.11 Les variations de stocks (2,0 M€) & les produits divers d'exploitation (1,7 M€)**

Les variations des travaux en cours, incluant pour la première fois l'exploitation groupée des bois, présentent un solde positif de 2,8 M€.

Les stocks de bois issus de la tempête Klaus entreposés sur les aires de Carcans et de Labouheyre ont varié au cours de l'exercice 2012 de -0,6 M€. Le destockage de ces bois se fait lentement afin de ne pas déstabiliser le marché régional en risquant d'exercer une pression à la baisse sur les cours du bois.

Les stocks de bois façonnés bord de route sont en baisse de 0,2 M€ par rapport à 2011 à 5,2 M€. Cette évolution est cohérente avec le souci de procéder au façonnage dans les cas où les débouchés sont sécurisés.

Les produits divers d'exploitation (hors produits des ventes groupées) s'élèvent à 1,7 M€. Ils sont constitués des remboursements aux communes avec lesquelles l'ONF gère des forêts indivises, notamment avec la commune d'Haguenau pour 1,1 M€ en 2012, ainsi que des restitutions et des produits divers.

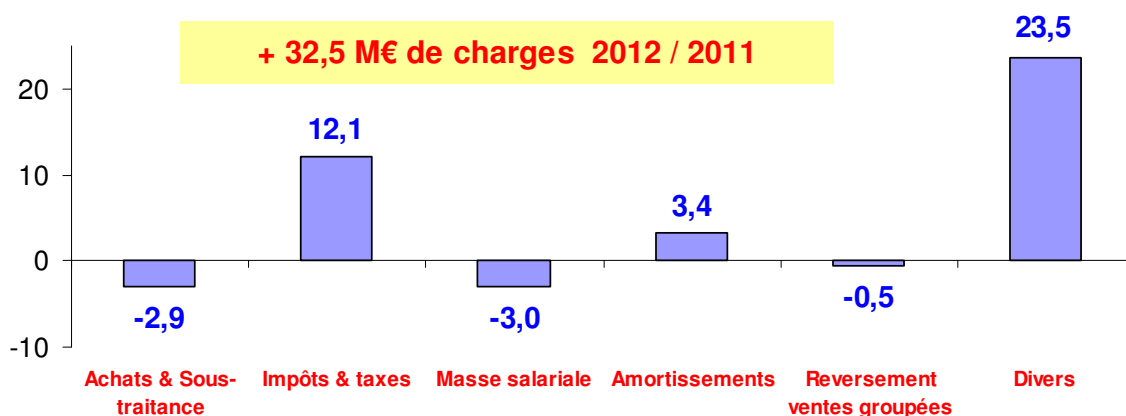
## 2. LES CHARGES

Le total des charges s'élève à 823,9 M€, contre 791,4 M€, en 2011, soit +32,5 M€ (4,1%) par rapport à 2011.

Les deux principales évolutions concernent la hausse des « charges diverses » (+ 23,5 M€, y compris les dotations aux provisions cf. 2.5 *infra* et la cessation anticipée d'activité cf. 2.6 *infra*) et des impôts et taxes (+ 12,1 M€, y compris la régularisation de la taxe sur les salaires cf. 2.3 *infra*).

Cependant, dans un contexte économique très dégradé, des mesures internes de maîtrise des charges ont été engagées, tout en évitant de déstabiliser l'ONF et ses principaux clients afin de maintenir une activité génératrice de recettes. Les charges sont ainsi réduites, contrebalançant partiellement la baisse des produits : les achats et charges externes sont en retrait de 2,9 M€ (-1,7 %) par rapport à 2011 ; la masse salariale est en retrait de 3 M€ (-0,6 %) par rapport à 2011.

### Évolution des charges par nature en 2012 par rapport à 2011 (en M€)

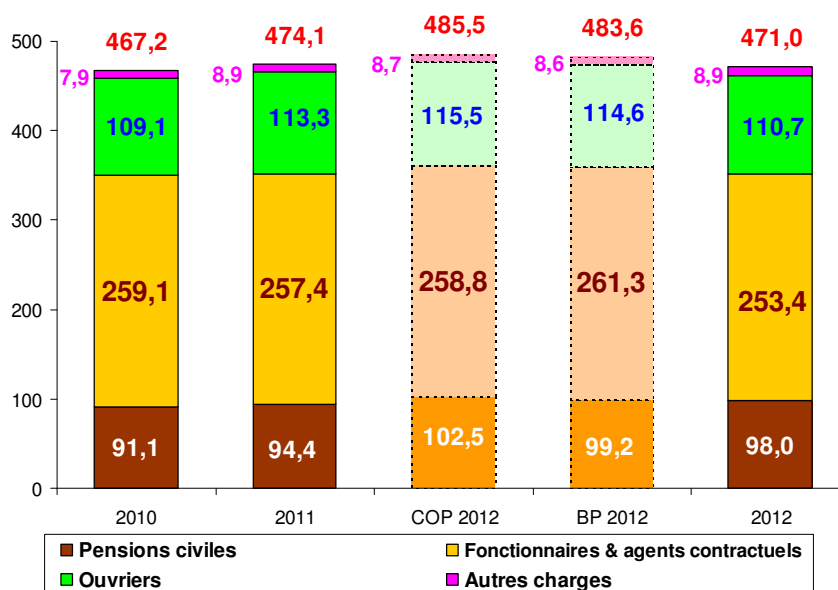


### 2.1 La masse salariale (471,0 M€)

La masse salariale s'élève à 471,0 M€, soit -12,6 M€ (-2,6 %) par rapport au budget 2012 (483,6 M€), en retrait de 3,0 M€ (-0,6 %) par rapport à 2011 (474,1 M€). Cette baisse de 3,0 M€ est d'autant plus importante que les taux de cotisation au CAS pensions ont continué à augmenter en 2012, si bien que ces charges augmentent de 3,6 M€ par rapport à 2011. Hors pensions civiles des personnels fonctionnaires, la masse salariale a diminué de 6,6 M€ par rapport à 2011.

### Masse salariale par catégorie de personnel 2010-2012 (en M€)

en millions d'euros	2010	2011	COP 2012	BP 2012	2012	Ecart 2012 / 2011	
Fonctionnaires & agents contractuels	259,1	257,4	258,8	261,3	253,4	-4,0	-1,6%
Pensions civiles	91,1	94,4	102,5	99,2	98,0	3,6	3,8%
Ouvriers	109,1	113,3	115,5	114,6	110,7	-2,6	-2,3%
Autres charges	7,9	8,9	8,7	8,6	8,9	0,0	-0,2%
Total masse salariale	467,2	474,1	485,5	483,6	471,0	-3,0	-0,6%



Dans le respect du schéma d'emplois, l'effectif total moyen annuel s'élève à 9 278 ETPT sur l'année 2012, soit -100 ETPT par rapport au budget 2012 (9 378 ETPT) et -241 ETPT par rapport à 2011 (9 519 ETPT). Cette contraction des effectifs de 2,5 % est plus importante que celle prévue par le budget 2012, notamment en raison du succès du dispositif de cessation anticipée d'activité (CAA) pour les ouvriers forestiers (*cf. 2.6 infra*).

### Effectif par catégories de personnel 2006-2012 en ETPT

Effectif en équivalent temps plein travaillé	2 006	2 007	2 008	2 009	2 010	2 011	BP 2012	2 012	Écart 2012/2011	Écart 2012/2006
Secteur public	6 571	6 481	6 469	6 357	6 189	6 106	5 988	5 965	-141	-606
<i>dont titulaires</i>	6 380	6 253	6 130	6 022	5 833	5 693	5 586	5 579	-114	-801
<i>dont non titulaires</i>	191	228	340	335	355	413	402	386	-27	196
Secteur privé	3 509	3 551	3 386	3 266	3 254	3 296	3 272	3 190	-106	-319
<i>dont ouvriers y/c emplois tuilés</i>	3 316	3 354	3 246	3 121	3 105	3 117	3 074	2 992	-125	-324
<i>dont contractuels privés</i>	193	197	139	145	150	179	198	198	19	5
Total hors emplois aidés	10 080	10 032	9 855	9 623	9 443	9 402	9 260	9 155	-247	-925
Emplois aidés	309	149	132	131	124	117	118	123	6	-186
Total général	10 389	10 181	9 987	9 754	9 567	9 519	9 378	9 278	-241	-1 111

### **2.1.1 Le secteur public**

La masse salariale totale des personnels fonctionnaires et agents contractuels (droit public et droit privé) s'élève à 351,4 M€ en 2012, soit -0,4 M€ (-0,1%) par rapport à 2011 (351,8 M€). Hors pensions civiles des personnels fonctionnaires, cette même masse salariale a diminué de 4,0 M€ à 253,4 M€. Cette baisse de 1,6% est le prolongement de la tendance constatée depuis 2010.

Sur l'exercice 2012, les effectifs du secteur public s'élèvent à 5 965 ETPT, soit -141 ETPT par rapport à 2011 (- 2,3 %). Cette évolution à la baisse est légèrement plus forte que celle programmée dans le budget prévisionnel 2012 en raison de la conjoncture économique difficile de 2012. Cette réduction est plus forte en nombre mais plus faible en proportion pour les personnels fonctionnaires (-114 ETPT et -2%) que pour les personnels non titulaires (-27 ETPT et -6,6%).

Depuis 2006, les effectifs des agents du secteur public ont diminué de 606 ETPT, soit - 9,3 %, c'est à dire - 1,5 % par an en moyenne.

### **2.1.2 Les pensions civiles (98,0 M€)**

Le taux de contribution employeur pour les pensions civiles (allocation temporaire d'invalidité comprise) continue d'augmenter, passant de 65,72 % à 68,92 % du traitement brut des personnels fonctionnaires. Alors que l'assiette des cotisations des pensions civiles est en diminution par rapport à 2011, le montant des pensions civiles a progressé, atteignant 98,0 M€ en 2012 soit +3,8 % par rapport à 2011 (94,4 M€).

### **2.1.3 Le secteur privé**

La masse salariale des ouvriers forestiers a baissé : elle s'élève à 110,7 M€ en 2012, soit -2,6 M€ (-2,3%) par rapport à 2011 (113,3 M€).

Les effectifs du secteur privé, regroupant les ouvriers forestiers et les contractuels de droit privé, ont diminué de 106 ETPT, soit -3,3 %. Cette baisse affecte principalement les ouvriers forestiers à hauteur de 125 ETPT. En effet, 124 ouvriers forestiers sont partis en cessation anticipée d'activité (CAA) en 2012, dernière année d'application de cette mesure (*cf. 2.6 infra* sur les charges exceptionnelles).

Les contractuels de droit privé ont pour leur part augmenté de 19 EPTT soit 10,7 % en 2012, pour atteindre 198 ETPT.

### **2.1.4 Les emplois aidés (3,6 M€)**

La masse salariale des emplois aidés (apprentis ouvriers forestiers, contrats uniques d'insertion...) s'élève à 3,6 M€, soit + 0,5 M€ par rapport à 2011 les effectifs correspondant étant passés de 117 à 123 ETPT, soit + 6 ETPT.

### **2.1.5 Les autres charges liées à la masse salariale (5,3 M€)**

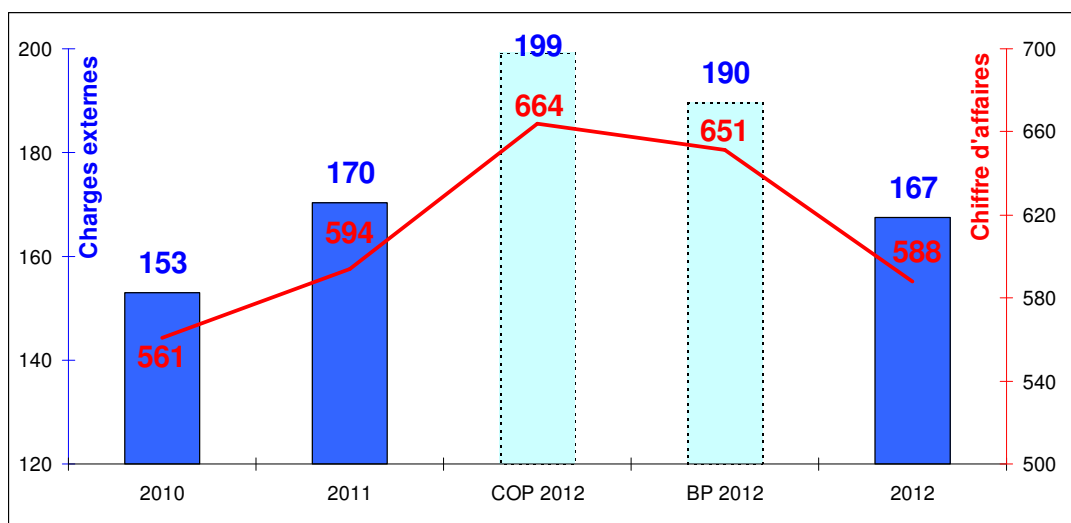
Les autres charges (médecine du travail, subvention APAS-ONF, versement aux comités d'établissement, titres restaurant...) diminuent de 0,5 M€ par rapport à 2011. La baisse concerne les frais médicaux (-0,4 M€ par rapport à 2011) et le capital décès (-0,2 M€ par rapport à 2011).

## 2.2 Les charges externes (167,5 M€)

Les charges externes sont maintenues en dessous du niveau de 2011 : elles s'élèvent à 167,5 M€, soit -2,9 M€ (-1,7%) par rapport à 2011 (170,4 M€). Cette baisse des charges externes est liée au niveau d'activité de l'Office sur l'exercice, au pilotage des budgets ouverts et à des efforts d'économie réalisés par l'ensemble du personnel de l'établissement.

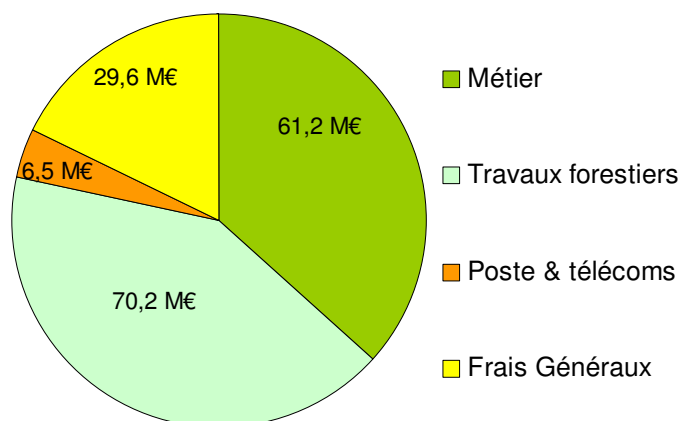
Les charges externes représentent 28,5% du chiffre d'affaires en 2012, proportion globalement stable par rapport à 2011 (28,7 %).

### Évolution des charges externes comparées au chiffre d'affaires (en M€)



La décomposition analytique des charges externes 2012 présentée en annexe (compte de résultat et soldes intermédiaires de gestion) est indicative, des déversements analytiques devant intervenir postérieurement à la rédaction de ce rapport. En effet, la date prévisionnelle de la clôture analytique 2012 est fixée au 15 avril 2013. Les charges externes sont ici présentées en fonction de leur nature comptable.

### Charges externes 2012 par nature (en M€)



Les travaux et services forestiers, ainsi que les « charges métier », directement dépendantes de l'activité en forêt, représentent 131,4 M€ soit 78 % des achats et charges externes.



### **Les travaux forestiers (70,2 M€)**

Les achats de travaux forestiers s'élèvent à 70,2 M€, contre 75,3 M€ en 2011, soit une diminution de 6,8 %. Cela s'explique notamment par la baisse des charges d'exploitation des bois, conséquence de la réduction du chiffre d'affaires des bois façonnés qui s'élève à 101,8 M€ soit - 8,6 M€ par rapport à 2011 (cf. 1.1 *supra*).

### **Les charges « métier » (61,2 M€)**

Les charges « métier » s'élèvent à 61,2 M€ en 2012, stables par rapport à 2011. Cette stabilité recouvre pendant diverses variations qui se compensent :

- les achats de matières premières augmentent de 1,6 M€ par rapport à 2011 pour s'établir à 11 M€ en 2012 ; cette hausse concerne principalement les fournitures pour travaux et ateliers bois, en lien avec la hausse des stocks de fournitures ;
- l'entretien et les réparations augmentent de 0,6 M€ pour s'établir à 8,3 M€ en 2012 ; cette hausse est la conséquence du développement du parc de matériels de chantier et de transport ;
- les dépenses de carburants augmentent de 0,3 M€ pour s'établir à 9,2 M€ en 2012, en liaison avec l'évolution des prix unitaires des produits pétroliers par rapport à 2011 ;
- la sous-traitance diminue de 0,3 M€ pour s'établir à 5,8 M€ en 2012 ; cette baisse concerne principalement sur les achats d'études et de prestations de services ;
- les achats de vêtements diminuent de 0,6 M€ pour s'établir à 0,7 M€ en 2012, en raison de la réduction des allocations d'effets par agent et de l'approvisionnement du personnel à partir des stocks de vêtements et non par des achats nouveaux ;
- les achats divers diminuent de 1,4 M€ pour s'établir à 7,7 M€ en 2012 ;
- les locations de matériel diminuent de 0,2 M€ à 3,3 M€, principalement en matériel de chantier puisque l'ONF dispose à présent de son propre matériel.

### **Les réseaux informatiques, postes et télécommunications (6,5 M€)**

Ces dépenses augmentent légèrement de 0,2 M€ pour s'établir à 6,5 M€ en 2012 ; cette hausse concerne essentiellement les communications informatiques, en raison du déploiement généralisé de l'accès aux serveurs centraux par ADSL.

Les frais de téléphones fixes et mobiles sont stables à 2,3 M€, de même que les frais postaux à 1,5 M€.

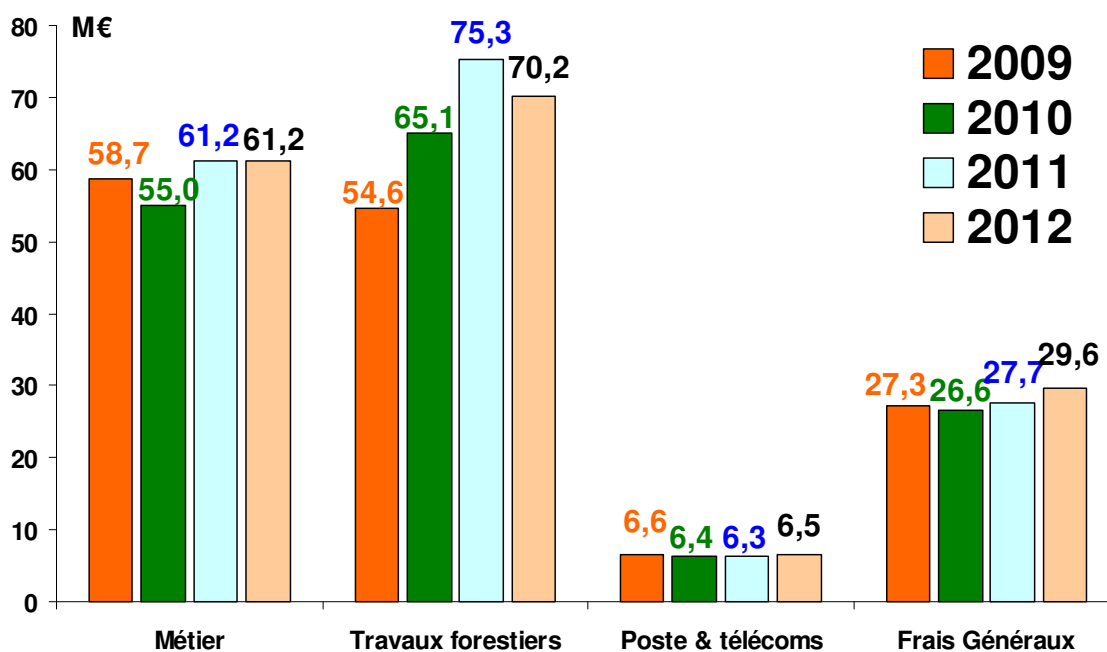
### **Les frais généraux (29,6 M€)**

Ils s'établissent à 29,6 M€ en 2012, en progression de 1,9 M€ par rapport à 2011 (à périmètre constant). Les principales augmentations concernent :

- les honoraires augmentent de 1,2 M€ par rapport à 2011, pour s'établir à 4,2 M€ en 2012. Cela s'explique notamment par la mise en œuvre d'un audit-diagnostic socio-organisationnel en 2012 pour répondre aux enjeux du climat social (0,3 M€), ainsi que par le recours à des assistances externes en matière de contrôle de gestion (évolution de la comptabilité analytique prévue par le COP, pour 0,2 M€), de conseil juridique (complexité croissante des dossiers de contentieux) ou encore de fiscalité ;

- les frais bancaires sont en hausse de 0,5 M€ par rapport à 2011, en raison des commissions d'engagement des nouveaux emprunts bancaires obtenus à la suite de l'appel d'offres de l'été 2012 (HSBC et Crédit Agricole Ile de France) ;
- les charges de sous-traitance concernant le fonctionnement de l'Office s'accroissent de 0,5 M€ par rapport à 2011, pour s'établir à 7,1 M€ en 2012.

### Évolution des charges externes 2009-2012 (en M€)

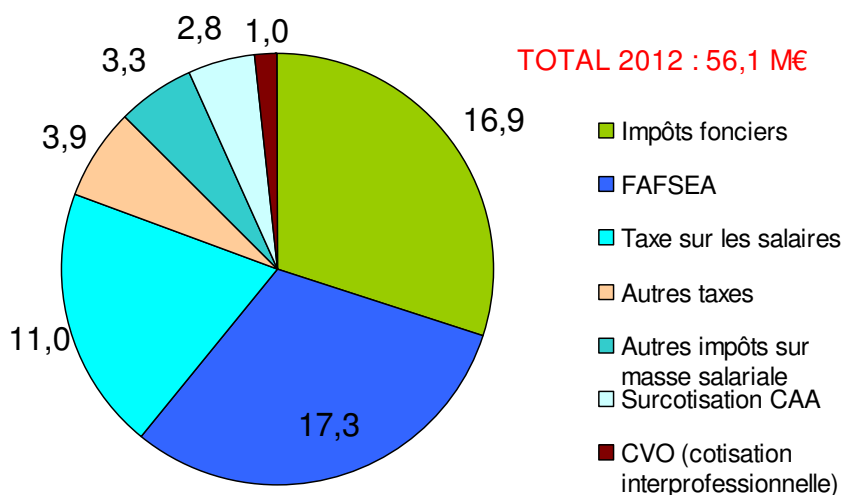


\* NB : retraitement des chiffres 2011, le poste « achats stockés de combustibles » étant intégré aux charges métiers (1,9 M€ en 2011).

### 2.3 Les impôts et taxes (56,1 M€)

Les impôts et taxes s'élèvent à 56,1 M€ en 2012, soit +12,1 M€ (+27%) par rapport à 2011 (44M€).

#### Répartition des impôts et taxes en 2012 (en M€)



La principale évolution concerne l'assujettissement à la taxe sur les salaires. A la suite de la clarification du régime fiscal applicable au versement compensateur, la TVA acquittée au titre des années 2010 et 2011 a été remboursée en décembre 2012 (*cf. supra*) ; corrélativement, la taxe sur les salaires (TS) a été acquittée pour la même période : le montant de cette régularisation s'élève à 11 M€.

Les autres variations sont plus modérées :

- les impôts fonciers (16,9 M€) sont en progression de 0,4 M€ soit + 2,5 %, pour l'essentiel sur les propriétés non bâties (15,0 M€) c'est à dire la forêt domaniale ;
- la « sur cotisation » liée à la cessation anticipée d'activité (CAA) augmente de 0,8 M€ à 2,8 M€ ;
- les autres impôts liés à la masse salariale (versement de transport, FNAL et cotisation autonomie des personnes âgées et handicapées) sont en progression de 0,1 M€ compensant la baisse du même montant des autres taxes ;
- la cotisation volontaire obligatoire (CVO) à l'interprofession France Bois Forêt (FBF) augmente de 0,1 M€ à 1,0 M€, à la suite de l'augmentation du chiffre d'affaires bois de 2011 ;
- la contribution au FAFSEA (formation professionnelle continue) est stable à 17,3 M€ .

#### **2.4 Les charges de gestion courante (48,5 M€)**

Les charges de gestion courante s'élèvent à 48,5 M€ en 2012. Elles sont en réduction de 1,3 M€ soit -2,6% par rapport à 2011 (49,8 M€), en raison du tassement des produits des ventes groupées rétrocédés aux communes, qui s'élèvent à 41,3 M€ soit -0,5 M€ par rapport à 2011, et de la fin des reversements aux communes forestières touchées par la tempête Klaus (1,2 M€ avait été reversé en 2011 à ce titre).

Parmi les autres charges diverses en diminution, figurent les rétrocessions des produits encaissés pour le compte des forêts indivises (principalement Haguenau), qui s'élèvent à 1,3 M€ en 2012 soit -0,3 M€ par rapport à 2011 (1,6 M€).

Enfin, les annulations de recettes sur exercices antérieurs complètent les charges de gestion courante. Elles sont en légère hausse, atteignant 3,9 M€ en 2012 contre 3,7 M€ en 2011.

#### **2.5 Les dotations aux amortissements (41,4 M€) et aux provisions d'exploitation (18,9 M€)**

Les dotations aux amortissements sur les investissements propres à l'ONF s'élèvent à 29,0 M€, soit + 0,8 M€ (+ 2,9 %) par rapport à 2011 (28,2 M€). Cette hausse est inférieure à la variation constatée en 2011, première année d'application de la résolution n°2011-14 du Conseil d'administration concernant les durées d'amortissement des tracteurs et véhicules, ainsi que l'amortissement des licences informatiques.

Les dotations aux amortissements des travaux en forêt domaniale s'élèvent à 12,4 M€ en 2012, soit +2,5 M€ (+ 25,7 %) par rapport à 2011. Cette augmentation provient de l'amortissement linéaire sur 15 ans des travaux immobilisés chaque année depuis 2006. Cette progression se poursuivra jusqu'en 2022.

Les dotations aux provisions d'exploitation (18,9 M€) augmentent de 13,1 M€ par rapport à 2011.

Cela concerne en premier lieu la dotation à la provision pour renouvellement de la forêt domaniale. Ainsi, une provision pour renouvellement de la forêt domaniale a été constituée pour un montant de 11 M€ correspondant à :

- d'une part, la différence entre le montant programmé de travaux d'investissements en forêt domaniale pour 2012 (43,2 M€ cf. résolution n°2011-12 Budget primitif 2012, tableau A) et le montant de 39,1 M€ de travaux immobilisés pour la forêt domaniale comptabilisé sur l'exercice 2012 ;
- d'autre part, la différence entre l'objectif de 43,5 M€ de travaux patrimoniaux immobilisés chaque année, fixé par le contrat d'objectif et de performance 2012-2016, et le montant de 36,4 M€ de travaux d'investissements en forêt domaniale programmé pour l'année 2013 (cf. résolution n°2012-10 Budget primitif 2013, tableau A).

Les autres dotations aux provisions sont les suivantes :

- 3,7 M€ pour les impôts : à l'occasion d'un contrôle fiscal, l'administration a revu à la hausse le calcul de l'assiette de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) de l'Office pour les années 2008 à 2010. L'ONF ayant conservé la même méthode de calcul de la CVAE jusqu'en 2012, un montant de 3,7 M€ a été provisionné pour couvrir les trois années faisant l'objet du contrôle ainsi que les deux années suivantes, même si le redressement n'a pas encore été définitivement notifié ;
- 2,7 M€ de créances douteuses, soit + 1 M€ par rapport à 2011, compte tenu des difficultés financières rencontrées par de nombreux clients de la filière. Cette dotation se décompose en 1,7 M€ pour les clients privés, contre 1,3 M€ en 2011, et 1 M€ pour les clients publics, contre 0,4 M€ en 2011 ;
- 0,8 M€ de dépréciation de stocks, contre 0,1 M€ en 2011. Cela concerne essentiellement les bois chablis issus de la tempête Klaus stockés sous aspersion (0,7 M€) ;
- 0,3 M€ de contentieux juridiques, contre 0,1 M€ en 2011 ;
- 0,2 M€ de contentieux avec les personnels essentiellement de droit public, contre 0,6 M€ en 2011 ;
- 0,1 M€ pour les garanties de plantation, soit le même montant qu'en 2011 ;
- aucune provision n'a été constituée pour perte potentielle à terminaison sur des contrats d'un montant de plus de 0,1 M€ dans le secteur des activités concurrentielles. En effet, les directeurs développement n'ont pas identifié de contrats susceptibles de présenter une marge à terme sur coûts directs négative ; *a contrario*, la provision constituée en 2011 a été reprise (cf. 1.6 *supra*).

## **2.6 Les charges exceptionnelles (18,9 M€)**

Le principal poste des charges exceptionnelles est la cessation anticipée d'activité (CAA) des ouvriers forestiers comptabilisé depuis 2011 sur l'exercice de versement du capital à CNP Assurances. La charge sur l'exercice 2012 s'élève à 16,8 M€, correspondant aux 124 départs enregistrés au cours de l'année 2012.

Les charges exceptionnelles regroupent également :

- des indemnités suite à des jugements et des pénalités (0,8 M€) ainsi que des subventions accordées (0,2 M€) ;

- la valeur nette comptable des actifs cédés pour 0,7 M€: ce montant, bien que plus élevé qu'en 2011 (0,4 M€), reste faible car les cessions portent essentiellement sur des biens totalement amortis;
- des régularisations sur les amortissements des biens reclassés au bilan suite aux procès verbaux adressés par France Domaine pour 0,3 M€.

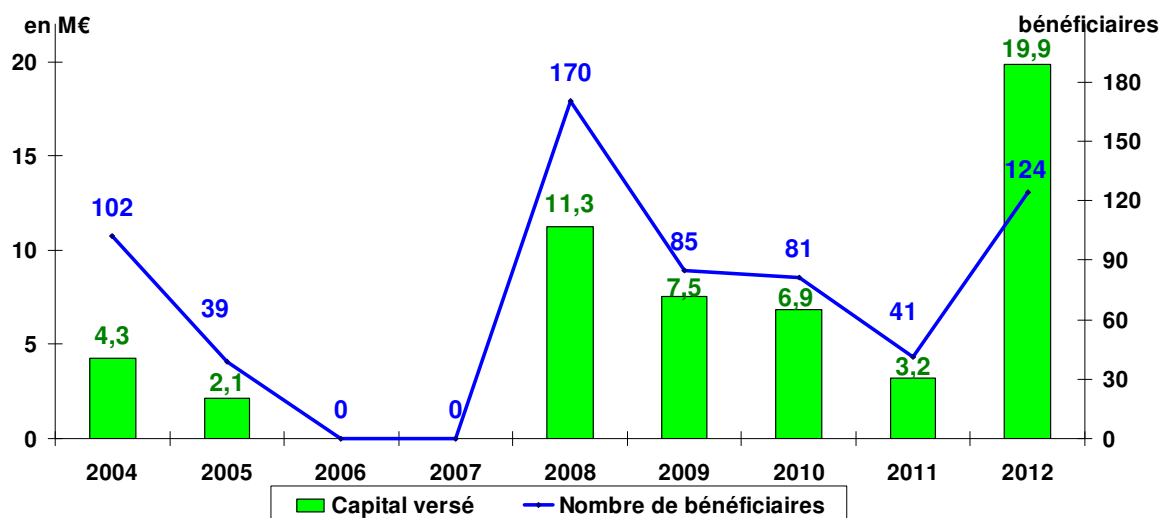
### **Bilan de l'ensemble du dispositif de cessation anticipée d'activité (CAA) des ouvriers forestiers de 2003 à 2019**

L'accord du 15 décembre 2003 a permis la mise en place du dispositif de cessation anticipée d'activité (CAA) en 2004. Par l'accord du 7 février 2007, le dispositif a été reconduit pour une période de 5 ans, correspondant au contrat État-ONF 2007-2011.

Le dispositif de CAA des ouvriers forestiers a été fermé fin 2011, mais il restait de nombreux dossiers en instance à traiter sur l'année 2012. Le dernier bénéficiaire est entré dans le dispositif en septembre 2012.

Au final sur la période de 15 ans, le coût total s'élèvera à 73,7 M€ pour les 642 ouvriers ayant bénéficié de la cessation anticipée d'activité (soit en moyenne 115 K€ par bénéficiaire) : 141 ouvriers forestiers ont pu bénéficier de la CAA en 2004 et 2005, au titre de l'accord de 2004, pour un capital versé de 6,4 M€ ; 501 ouvriers forestiers supplémentaires ont pu bénéficier du dispositif au titre de l'accord de 2007, pour un capital versé de 44,1 M€.

#### **CAA - Nombre de bénéficiaires et capital versé (en M€) de 2004 à 2012**



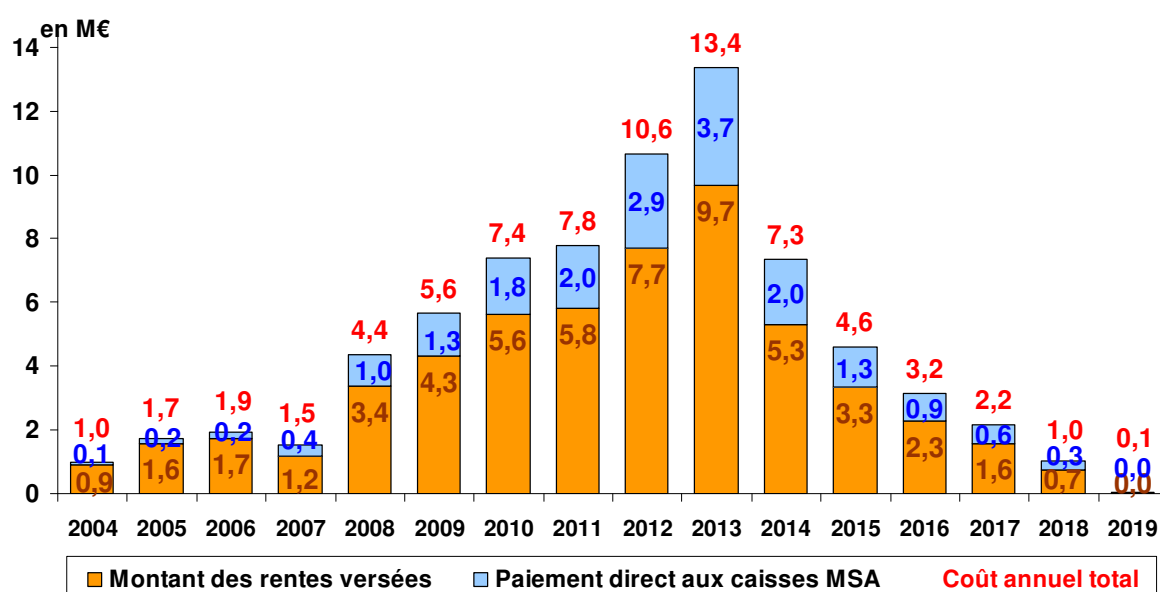
Ce dispositif repose sur le principe d'une rupture du contrat de travail, suivie immédiatement du versement d'une rente jusqu'à la date de la retraite à taux plein du bénéficiaire. Cette rente est versée par une compagnie d'assurances. Une procédure de marché public a permis de sélectionner en 2004 CNP Assurances, assisté par la société Gras Savoye.

L'ONF verse pour chaque ouvrier forestier bénéficiaire un capital à CNP Assurances qui sert la rente et effectue le paiement des charges sociales correspondantes. La réforme du 9 novembre 2010 allongeant la durée de cotisation retraite a contraint l'ONF à verser un complément de capital pour assurer la rente des personnes déjà entrées dans le dispositif et dont l'âge de la retraite était reculé. Ce versement complémentaire a été de 4,7 M€ en 2012.

De plus, l'ONF verse à la caisse régionale de Mutualité sociale agricole (MSA) dont dépendait le bénéficiaire une « sur-cotisation » permettant d'assurer une compensation du déficit de cotisation pour la caisse. Au fil des années, cette « sur-cotisation » est passée de 12 % de la rente versée en 2004 à 50 % à compter de novembre 2007, ce qui a très fortement renchéri le coût du dispositif. La « sur-cotisation », comptabilisée en « impôts et taxes », est payée mensuellement en fonction des rentes réellement versées par CNP Assurances. De 2004 à 2012, l'ONF a versé 9,8 M€ aux caisses de MSA. Sous réserve de stabilité de la législation, il reste à verser sur la période 2013 à 2019, année de sortie du dernier bénéficiaire, environ 8,7 M€.

Ainsi, la CAA continuera à produire ses effets jusqu'en 2019, même si, comptablement, il ne subsistera plus à partir de 2013 que la « sur-cotisation » classée en « impôts et taxes ». Il n'y aura donc plus de charge exceptionnelle.

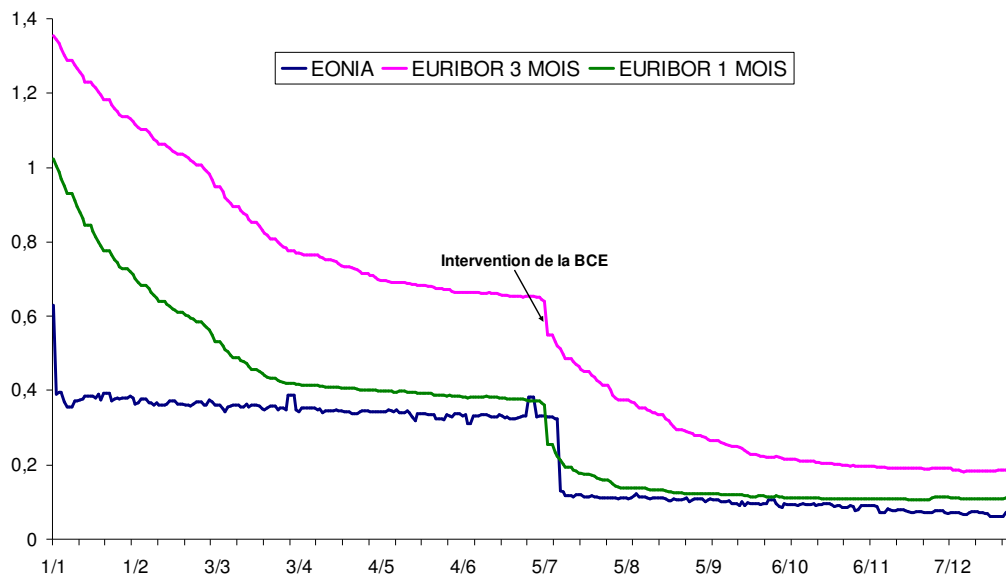
#### CAA - Coût total (rentes et sur-cotisation) (en M€) de 2004 à 2019



### 2.7 Les frais financiers (2,5 M€)

Au cours du premier semestre 2012, les taux d'intérêts ont constamment décliné, le taux de référence EURIBOR 3 mois passant de 1,47 % au 1<sup>er</sup> janvier 2012 à 0,65 % à fin juin 2012. Sur le second semestre 2012, les mesures prises par la BCE début juillet ont fait brutalement chuter les taux, l'Euribor 3 mois se stabilisant autour de 0,19 % en fin d'année.

## Évolution des taux en 2012 (en %)



Ces conditions de marché exceptionnelles ont permis de limiter les frais financiers de l'ONF à 2,1 M€ pour l'année 2012, soit -0,1 M€ (-5%) par rapport à 2011 (2 M€).

Les concours bancaires nécessaires au financement de l'ONF ont été en moyenne mobilisés à hauteur de 235 M€ en 2012, contre 179 M€ en 2011 (soit + 56 M€). Le coût du financement moyen ressort à 0,91 % sur l'année 2012, contre 1,1 % en 2011.

Les autres charges financières regroupent les escomptes accordés aux clients payant comptant pour 0,2 M€, même montant qu'en 2011, ainsi que 0,2 M€ de dépréciations sur les titres de la filiale ONF-Participations, contre 0,65 M€ l'an dernier.

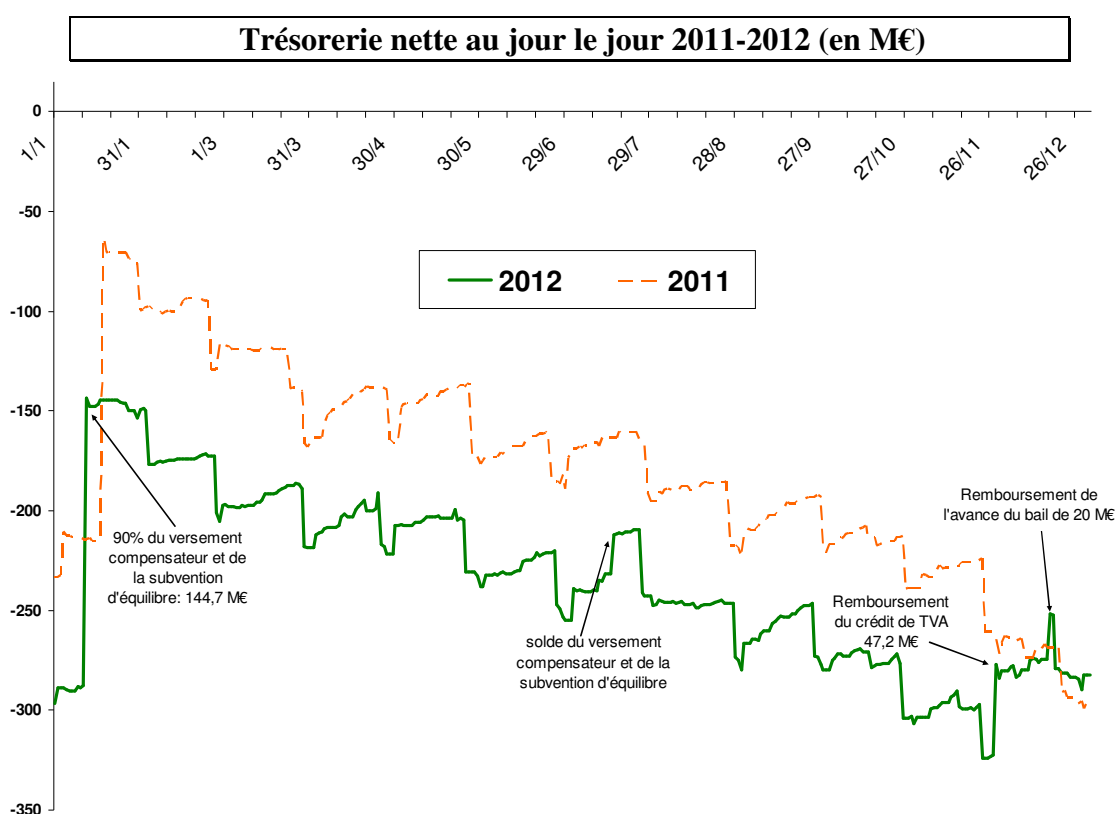
A ce montant de 2,5 M€, s'ajoute 0,5 M€ de commissions bancaires classées en « achats et charges externes » (commissions d'engagement pour la mise en place des nouveaux emprunts en 2012, cf. 2.2 *supra*).

### 3. LA TRÉSORERIE

La courbe de trésorerie de l'année 2012 présente le même profil que les années précédentes, avec une augmentation du besoin de financement de la trésorerie au cours de l'année.

Toutefois, deux événements exceptionnels marquent cet exercice :

- le régime fiscal du versement compensateur ayant été clarifié, la TVA acquittée au titre des années 2010 et 2011 a été remboursée en décembre 2012 à hauteur de 47,2 M€ ;
- les avances versées au titre des opérations immobilières en 2010 et 2011 ont été remboursées par l'Etat à hauteur de 20 M€ en décembre 2012 (abandon du projet de bail emphytéotique global sur le bâti domanial).



La capacité d'autofinancement dégagée (47,6 M€) reste très inférieure aux investissements propres de l'année (83,2 M€). Les concours bancaires ont notamment permis de financer cette différence.

Les concours bancaires mobilisés par l'ONF ont fluctué entre un minimum de 143,6 M€ après encaissement du versement compensateur fin janvier et un maximum de 324,1 M€ fin novembre 2012, avant le remboursement du crédit de TVA et des avances immobilières.

Sur l'ensemble de l'année 2012, le besoin de financement s'est amélioré de 5,6 M€ passant de -290,8 M€ fin 2011 à - 285,2 M€ fin 2012.

#### Le renouvellement des concours bancaires par appel d'offres en 2012

La résolution n°2011-13 du Conseil d'administration du 7 décembre 2011 a autorisé le lancement d'un appel d'offres pour emprunter dans la limite d'un plafond de 400 M€.



L'ONF a mis en œuvre un appel d'offres ouvert, selon la procédure négociée prévue par le code des marchés publics; cette procédure permettant de détailler chaque proposition avec les candidats et d'adapter leur offre aux besoins de l'ONF.

Le 2 juillet 2012, six opérateurs avaient déposé des offres. A l'issue d'une phase de négociation, les candidats ont remis leurs offres définitives fin août.

Après analyse des offres et consultation de la commission d'appel d'offres, le Conseil d'administration a été consulté par écrit le 24 septembre 2012 et a autorisé par sa résolution 2012-09 le Directeur général :

- à signer les marchés avec le Crédit agricole Ile de France, la BNP Paribas et HSBC ;
- à confier la gestion des flux bancaires à l'un de ces opérateurs ;
- à recourir à l'escompte de billets à ordre sur la base de l'offre de BNP Paribas.

La capacité de financement totale de l'ONF au 31 décembre 2012 s'élève à 320 M€ :

- 270 M€ sécurisés jusqu'à mi-2014, sous forme de lignes de trésorerie ou de prêts à moyen terme (80 M€ du Crédit agricole, à renouveler mi-2014 et 190 M€ sécurisés sur 5 ans) ;
- 30 M€ sous forme de facilité de trésorerie résiliable à 60 jours, accordée par la BNP ;
- à cela s'ajoute la possibilité de recourir à l'escompte de billets à ordre, approuvée par le Conseil d'administration pour un montant de 20 M€, qui devrait pourvoir être mise en œuvre à compter de l'automne 2013, compte tenu des modalités opérationnelles informatiques à préciser avec la BNP. Le volume de recours à l'escompte dépend toutefois du portefeuille de billets à ordres dont dispose l'Agent comptable à un instant donné (le stock de billets à ordre atteint son plus haut niveau au 4<sup>ème</sup> trimestre).

### Synthèse des concours bancaires de l'ONF au 31 décembre 2012

Décembre 2012		Montant en M€	Index	Marge	court terme / moyen terme
<b>Marché 2009</b> fin du marché le					
CA Ile de France	27/07/2014	40	Euribor 3 mois	0,70%	moyen terme
CA Ile de France	27/07/2014	40	Euribor 3 mois	0,80%	moyen terme
<b>Marché 2011</b> fin du marché le					
BNP	22/12/2016	15	Euribor 3 mois Com. non utilisat.	1,30% 0,50%	court terme
<b>Marché 2012</b> fin du marché le					
BNP	résiliable à 60 jours	30	Euribor 3 mois	1,60%	découvert non confirmé
BNP	résiliable à 60 jours	20	Euribor 3 mois	0,80%	escompte
HSBC	12/11/2017	50	Euribor 3 mois Com. non utilisat.	1,85% 0,74%	moyen terme
CA Ile de France	30/11/2017	95	Euribor 1 à 6 mois Com. non utilisat.	1,85% 0,30%	moyen terme
CA Ile de France	30/11/2017	30	Euribor 1 mois Com. non utilisat.	1,85% 0,30%	court terme confirmé
<b>Total des concours bancaires</b>		<b>320</b>			

Il peut être noté que :

- le marché avec HSBC devient plus onéreux à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la marge passant de 1,85 % à 2,25 % ;
- les marchés renégociés en 2012 comportent désormais des commissions de non utilisation qui rémunèrent la mise à disposition permanente par les banques d'un droit de tirage.

Les financements obtenus ont permis à l'ONF de financer le pic de son besoin de trésorerie fin 2012 et de rembourser le 31 décembre 2012 l'emprunt de 60 M€ obtenu de la banque Dexia en 2007 et non renouvelé.

Cependant, malgré la procédure choisie laissant place à de nombreux échanges avec les candidats, les offres des établissements bancaires sur les emprunts classiques (lignes de trésorerie ou à moyen terme sur 5 ans) ne permettent pas d'atteindre le plafond d'autorisation d'emprunt approuvé par le Conseil d'administration (400 M€), conformément à la maquette financière sous-jacente au contrat d'objectifs et de performance (COP).

Dans ces conditions, les travaux doivent être poursuivis pour identifier les moyens permettant de compléter la couverture du besoin de financement de l'ONF.

#### 4. LES INVESTISSEMENTS

Le montant des investissements réalisés par l'Office s'élève à 85,2 M€ en 2012, soit -4,8 M€ (-5,3%) par rapport au budget 2012 (90 M€ hors avance sur bail), en hausse de 11,5 M€ (+15,6%) par rapport à 2011 (73,7 M€ hors avance sur bail).

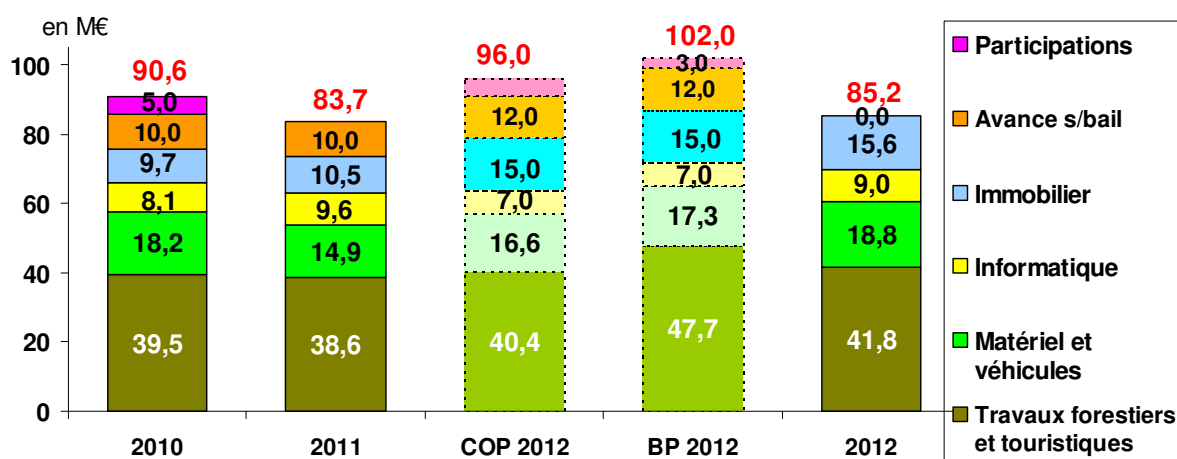
Les investissements forestiers et touristiques en forêt domaniale, départemento-domaniale et affectée s'élèvent à 41,8 M€, soit -5,9 M€ (-12,4%) par rapport au budget 2012 (47,7 M€), en progression de 3,1 M€ (+8,0 %) par rapport à 2011 (38,6 M€).

Les investissements propres hors avance sur bail s'élèvent à 43,4 M€, soit +4,1 M€ (+10,4 %) par rapport au budget (39,3 M€), en progression de 8,3 M€ (+23,6 %) par rapport à 2011 (35,1 M€), notamment en raison de la régularisation de l'inscription au bilan en 2012 de 120 bâtiments remis en dotation pour 4,8 M€, avec en contrepartie une augmentation des capitaux propres équivalente. Hors cette régularisation, les investissements nouveaux totalisent 38,6 M€, soit -0,7 M€ par rapport au budget et + 3,5 M€ par rapport à 2011.

Les investissements 2010-2012 (en M€)

INVESTISSEMENTS en millions d'euros	2010	2011	COP 2012	BP 2012	2012	Écart 2012/ 2011
<b>Investissements physiques propres</b>	<b>46,1</b>	<b>45,1</b>	<b>50,6</b>	<b>51,3</b>	<b>43,4</b>	<b>-1,7</b>
Matériel et véhicules	18,2	14,9	16,6	17,3	18,8	3,9
dont matériel & outillage	11,0	7,4	8,5	6,5	6,0	-1,4
dont matériel de transport	6,7	6,9	7,5	10,2	12,4	5,5
dont matériel de bureau	0,6	0,7	0,6	0,6	0,5	-0,2
Informatique	8,1	9,6	7,0	7,0	9,0	-0,6
Immobilier	9,7	10,5	15,0	15,0	15,6	5,1
Avance s/bail	10,0	10,0	12,0	12,0	0,0	-10,0
<b>Travaux forestiers et touristiques</b>	<b>39,5</b>	<b>38,6</b>	<b>40,4</b>	<b>47,7</b>	<b>41,8</b>	<b>3,1</b>
dont travaux forestiers	34,1	35,4	35,7	43,0	40,2	4,8
dont travaux touristiques	2,3	2,7	4,7	4,7	0,0	-2,7
dont travaux en FDD et FA	3,1	0,5	0,0	0,0	1,5	1,0
<b>Participations</b>	<b>5,0</b>	<b>0,0</b>	<b>5,0</b>	<b>3,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Investissements totaux</b>	<b>90,6</b>	<b>83,7</b>	<b>96,0</b>	<b>102,0</b>	<b>85,2</b>	<b>1,5</b>

Répartition des investissements 2010-2012 (en M€)



#### **4.1 Les investissements en forêts (41,8 M€)**

Les travaux immobilisés s'élèvent à 41,8 M€, contre 38,6 M€ en 2011. Ce poste regroupe :

- 40,2 M€ de travaux forestiers en forêt domaniale, contre 38,1 M€ en 2011, soit + 2,1 M€ (+5,5%). En effet, les travaux touristiques en forêt domaniale sont intégrés aux travaux forestiers domaniaux depuis 2012 ;
- 1,5 M€ de travaux en forêts départemento-domaniales et affectées, principalement à la Réunion, contre 0,5 M€ en 2011.

#### **4.2 Les investissements propres (43,4 M€)**

Les investissements propres hors avance sur bail sont en hausse à 43,4 M€, contre 35,1 M€ en 2011. Ils comprennent :

- 6,0 M€ pour le matériel et outillage, contre 7,4 M€ en 2011 ;
- 12,4 M€ pour le matériel de transport, contre 6,9 M€ en 2011 ;
- 0,5 M€ pour le matériel de bureau, contre 0,7 M€ en 2011 ;
- 9,0 M€ pour les systèmes d'information, contre 9,6 M€ en 2011 ;
- 15,6 M€ pour l'immobilier et les terrains, contre 10,5 M€ en 2011. Ce chiffre se décompose en 9,9 M€ d'investissements immobiliers nouveaux, 0,8 M€ d'achats de terrains, 0,1 M€ de régularisation de surface pour la forêt domaniale de « la Braconne Bois Blanc » et 4,8 M€ d'inscription à l'actif du bilan de 120 bâtiments remis en dotation (avec en contrepartie une augmentation des capitaux propres équivalente *cf. 6 infra*).

Les investissements en matériel de transport augmentent de 5,5 M€ en 2012, soit +79 % par rapport à 2011. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution : importants retards de livraisons fin 2011 en raison des difficultés d'approvisionnement en véhicules après l'explosion de la centrale nucléaire de Fukushima, poursuite en 2012 des marchés propres lancés tardivement en 2011, mise en place des commandes plus précocement auprès de l'UGAP...

Les investissements informatiques s'élèvent à 9,0 M€, après le pic de 2011 lié au projet Séquoia-Teck. Ce projet est maintenant en phase de déploiement dans les directions territoriales et régionales depuis fin 2011. C'est pourquoi, il a été mis en service et donc immobilisé en début d'année 2012 pour un montant de 4 M€.

#### **4.3 Acquisition du bâti domanial**

A la suite de l'abandon du projet de bail emphytéotique, l'ONF n'a pas procédé au versement de la troisième tranche de l'avance sur la soulte (12 M€ prévus au budget 2012) et a été remboursé des deux premières tranches d'avance versées en 2010 et 2011, soit 20 M€.

## 5. LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

### CAF 2010-2012 (en M€)

	2010	2011	COP 2012	BP 2012	2012	Variation 2012/ 2011
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-14,7	1,1	-9,5	0,0	-0,9	-2,1
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	37,2	44,5	63,4	66,6	60,8	16,4
- Reprises sur amortissements et provisions	-6,5	-10,6	-4,9	-3,3	-7,8	2,8
- Quote-part des subventions d'invest virée au résultat	-0,5	-1,1	-0,3	-0,7	-1,3	-0,2
+ Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	0,4	0,4	0,3	0,5	0,7	0,3
- Produits des cessions d'éléments d'actifs	-2,3	-3,5	-12,0	-3,7	-3,9	-0,4
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>13,7</b>	<b>30,9</b>	<b>36,9</b>	<b>59,4</b>	<b>47,6</b>	<b>16,8</b>

La capacité d'autofinancement augmente sensiblement ; elle passe de 30,9 M€ en 2011 à 47,6 M€ en 2012. Cette amélioration est principalement due à l'augmentation des dotations aux provisions. Néanmoins, elle reste encore insuffisante au regard des investissements qu'elle doit financer (85,2 M€).

## 6. LE BILAN SIMPLIFIÉ

### Bilans comparés 2010-2012 en M€ - Actif

ACTIF en M€	2010	2011	BP 2012	2012	Variation 2012/2011
Actif immobilisé	9 708,0	9 754,0	9 776,0	9 776,7	22,7
<i>dont forêts domaniales</i>	9 388,6	9 388,6	9 388,6	9 388,7	0,1
<i>dont autres actifs</i>	319,4	365,4	370,0	388,0	22,7
Stock	17,5	18,9	20,0	20,3	1,4
Créances et divers	169,9	187,3	194,0	183,2	-4,1
Trésorerie actif	1,0	6,4	0,8	1,5	-5,0
Régularisation	13,8	0,2	0,0	0,4	0,1
<b>TOTAL</b>	<b>9 910,2</b>	<b>9 966,9</b>	<b>9 990,8</b>	<b>9 982,1</b>	<b>15,2</b>

L'actif immobilisé progresse de 22,7 M€ en 2012 à 9 776,7 M€.

Cet accroissement résulte principalement de l'immobilisation des travaux forestiers et des investissements propres de l'exercice, ainsi que de l'incorporation au patrimoine de l'Office de 120 bâtiments désormais valorisés.

Toutefois, ce mouvement est contrebalancé par la diminution des immobilisations incorporelles en cours, dont les 20 M€ d'avances sur le projet de bail emphytéotique qui ont été remboursées à l'ONF, et par les amortissements comptabilisés (41,4 M€).

Les stocks augmentent faiblement (+ 1,4 M€) : le bois stocké sous aspersion dans le cadre du retrait du marché consécutif à la tempête Klaus, commence à être commercialisé ; *a contrario*, les stocks de fournitures pour chantiers et de plants sont en nette hausse.

Les créances sont principalement constituées des factures clients impayées, ainsi que des billets à ordre avalisés reçus en règlement des ventes de bois sur pied. Ces derniers diminuent de 7,9 M€ par rapport à 2011 en raison du tassement des ventes de bois sur pied à l'automne 2012.

La trésorerie active et les régularisations (1,9 M€) sont des postes « techniques » dont la contrepartie se trouve au passif. Ils diminuent au 31 décembre 2012 de 4,9 M€.

#### Bilans comparés 2010-2012 en M€ - Passif

PASSIF en M€	2010	2011	BP 2012	2012	Variation 2012/2011
Capitaux propres	9 549,0	9 533,7	9 533,7	9 547,1	13,4
<i>dont provision p/renouvellement FD</i>	31,7	29,0	46,8	37,4	8,3
<i>dont provision p/reconstitution FD</i>	15,4	13,8	13,3	11,7	-2,1
Provisions	5,4	4,9	5,1	8,1	3,2
Emprunts	123,9	157,6	185,3	230,9	73,4
Dettes et divers	119,6	130,2	130,0	139,5	9,3
Trésorerie passif	112,2	140,6	136,7	56,6	-84,0
<b>TOTAL</b>	<b>9 910,2</b>	<b>9 966,9</b>	<b>9 990,8</b>	<b>9 982,1</b>	<b>15,2</b>

Le passif progresse de 15,2 M€ en 2012 à 9 982,1 M€. Cet accroissement résulte principalement de l'augmentation des capitaux propres pour 13,4 M€ :

- en contrepartie de l'inscription à l'actif du bilan de 120 bâtiments, les biens remis en dotation augmentent pour un montant équivalent, soit 4,8 M€, ce qui accroît les capitaux propres ;
- la provision pour renouvellement de la forêt domaniale a été dotée de 11 M€ en 2012. Par ailleurs, la provision déjà constituée les années précédentes a fait l'objet d'une reprise par quinzième, en lien avec la durée d'amortissement des travaux forestiers, pour un montant de 2,6 M€. Dès lors l'augmentation des capitaux propres est de 8,3 M€ ;
- la provision pour reconstitution suite à évènements climatiques diminue de 2,1 M€, finançant les travaux réalisés à la suite de 8 évènements climatiques, dont plusieurs concernent de violents orages intervenus en région Méditerranée ;
- par rapport à 2011, les subventions d'investissement augmentent de 3,3 M€ ;
- les autres variations des capitaux proviennent du report à nouveau (+1,1 M€) et de l'évolution du résultat net (-2,1 M€).

Les provisions augmentent de 3,2 M€ à 8,1 M€ au 31 décembre 2012. Cette hausse est notamment due à la comptabilisation de la dotation à la provision pour risques fiscaux (*cf.* 2.5 *supra*, contrôle fiscal relatif à l'assiette de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises -CVAE).

Les emprunts bancaires à moyen terme sont en hausse de 73,4 M€ à 230,9 M€, conséquence de la dégradation de la situation de la trésorerie et de la transformation de lignes de trésorerie en lignes d'emprunts à moyen terme à la suite du renouvellement des concours bancaires par appel d'offres en 2012.

Les lignes de crédits court terme constituant la « trésorerie passif » diminuent de 84 M€, conséquence de leur consolidation sous forme d'emprunt à moyen terme.

Les dettes fournisseurs et divers sont en hausse de 9,3 M€ à 139,5 M€, en lien avec les achats en fin d'année de matériels de transport, en particulier des véhicules automobiles.

## 7. LE TABLEAU DE FINANCEMENT

**Tableau de financement résumé 2011-2012 (en M€)**

<b>EMPLOIS en M€</b>	<b>2011</b>	<b>COP 2012</b>	<b>BP 2012</b>	<b>2012</b>	<b>Variation 2012/ 2011</b>	<b>RESSOURCES en M€</b>	<b>2011</b>	<b>COP 2012</b>	<b>BP 2012</b>	<b>2012</b>	<b>Variation 2012/ 2011</b>
Diminution capitaux propres	13,9	0,0	0,0	0,0	-13,9	Augmentation capitaux propres et autres ressources	0,1	0,0	0,0	24,9	24,9
Investissements propres	35,2	43,6	42,3	43,5	8,3	Capacité d'autofinancement	30,9	36,9	59,4	47,6	16,8
Investissements en forêt	38,8	40,4	47,7	41,8	2,9	Cessions d'actifs	3,5	12,0	3,7	3,9	0,4
Remboursements d'emprunts	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	Subventions d'investissement	2,9	5,0	5,4	4,6	1,7
Prêts accordés	3,7	4,4	4,6	3,3	-0,3	Rembt de prêts & cautions	2,6	3,3	3,3	3,3	0,7
Autres (dont avance s/bail)	10,0	12,0	12,0	0,0	-10,0	Augmentation dettes financières	33,6	20,0	30,0	73,4	39,8
<b>Apport sur le fonds de roulement</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>69,0</b>	<b>69,0</b>	<b>Prélèvement sur le fonds de roulement</b>	<b>28,2</b>	<b>23,1</b>	<b>4,8</b>	<b>0,0</b>	<b>-28,2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>101,7</b>	<b>100,4</b>	<b>106,6</b>	<b>157,7</b>	<b>56,1</b>	<b>TOTAL</b>	<b>101,7</b>	<b>100,4</b>	<b>106,6</b>	<b>157,7</b>	<b>56,1</b>

Source : Agence comptable principale.

Les investissements propres et en forêts, d'un montant total de 85,2 M€, ne sont couverts qu'à hauteur de 56,1 M€, soit 65,8 %, par la capacité d'autofinancement (CAF), les cessions d'actifs et les subventions d'investissement.

Les prêts accordés à hauteur de 3,3 M€ sont identiques au montant des remboursements : il s'agit des prêts « revolving » sur 20 ans accordés à l'organisme Solendi, qui gère pour l'ONF la participation de l'employeur à l'effort de construction (le « 1% logement »).

L'augmentation des capitaux propres et des autres ressources de 24,9 M€ concerne les remboursements des deux avances consenties au ministère chargé des forêts (MAAF) à la suite de l'abandon du projet de bail emphytéotique pour 20 M€ et la nouvelle inscription au bilan de bien remis en dotation pour 4,8 M€.

Les dettes financières progressent de 39,8 M€ pour s'élever à 73,4 M€ fin 2012.

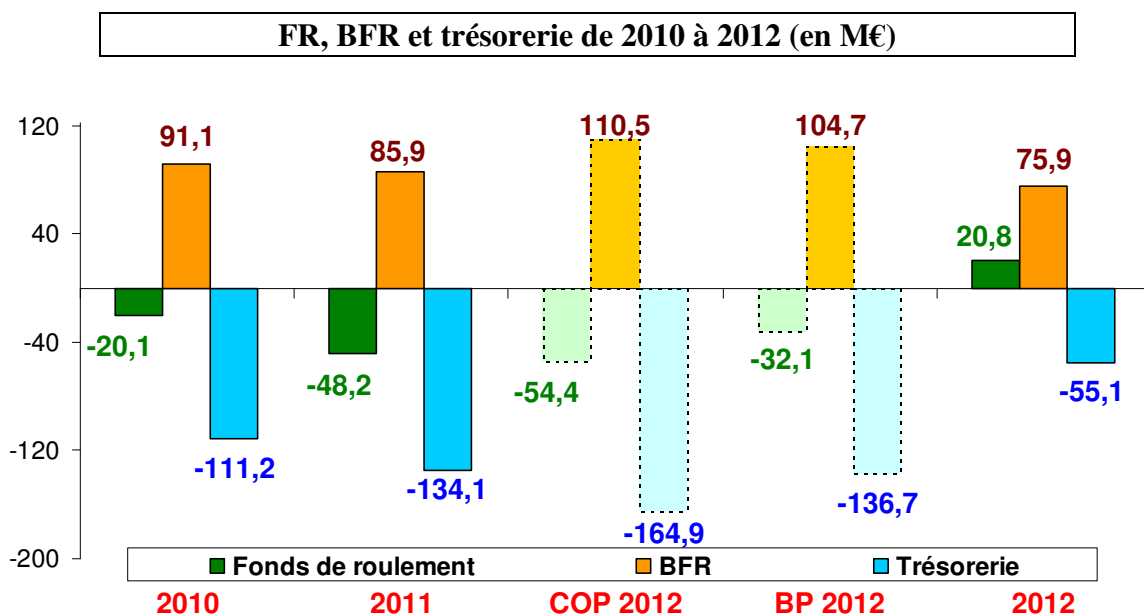
L'équilibre emplois/ressources du tableau de financement aboutit à un apport au fonds de roulement de 69 M€.

## 8. LE FONDS DE ROULEMENT ET LE BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

En 2012, la structure financière de l'ONF s'est assainie : le fonds de roulement (FR) est redevenu positif, passant de -48,2 M€ fin 2011, à +20,8 M€ fin 2012. Cette amélioration s'explique à la fois par les conséquences de la clarification du régime de TVA du versement compensateur (remboursement de 47,2 M€) et par le remboursement des deux avances consenties au ministère chargé des forêts (MAAF) dans le cadre du projet de bail emphytéotique abandonné en 2012 (remboursement de 20 M€).

A la suite de la baisse du chiffre d'affaires (- 6,1 M€, le CA passant de 594,2 M€ en 2011 à 588,1 M€ en 2012), le besoin en fonds de roulement (BFR) a diminué de 10 M€ pour s'établir à 75,9 M€. Le BFR reste contenu grâce à la maîtrise des délais de paiement des clients de l'ONF ; en particulier, le développement du chiffre d'affaires du bois façonné engendre des délais de règlement plus courts que pour les ventes de bois sur pied.

Au final, la trésorerie nette s'améliore de 79 M€, passant de -134,1 M€ en 2011 à -55,1 M€ en 2012.



\* \*

\*



## 9. Annexes

- Annexe 1 : compte de résultat résumé
- Annexe 2 : soldes intermédiaires de gestion et résultats détaillés
- Annexe 3 : marchés publics signés en 2012 supérieurs à 0,5 M€ et politique achat de l'ONF

## Annexe 1: compte de résultat résumé

Éléments de comptabilité générale	Compte financier	COP	Budget	Compte financier	Ecart Compte 2012 / Compte 2011		Ecart Compte financier 2012 / BP 2012	
	2011	2012	2012	2012				
<i>en millions d'euros</i>	1	2	3	4	5 = 4-1			
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>792,6</b>	<b>842,7</b>	<b>854,5</b>	<b>823,0</b>	<b>30,4</b>	<b>3,8%</b>	<b>-31,5</b>	<b>-3,7%</b>
Chiffre d'affaires BOIS	236,0	252,0	248,0	215,0	-21,0	-8,9%	-33,0	-13,3%
<i>dont ventes de bois sur pied</i>	125,4	129,4	126,4	113,1	-12,4	-9,9%	-13,3	-10,5%
<i>dont ventes de bois façonnés</i>	110,4	121,6	117,0	101,8	-8,6	-7,8%	-15,2	-13,0%
CHASSE & CONCESSIONS	63,2	66,0	66,0	64,1	0,9	1,4%	-1,9	-2,9%
Chiffre d'affaires TRAVAUX & SERVICES	145,8	188,7	180,5	152,3	6,5	4,5%	-28,2	-15,6%
<i>dont activités concurrentielles</i>	112,3	132,7	133,0	104,4	-8,0	-7,1%	-28,6	-21,5%
<i>dont grands comptes</i>	8,6	9,6	8,5	8,7	0,0	0,4%		
<i>dont missions d'intérêt général</i>	20,9	41,4	29,0	35,9	15,0	71,5%	6,9	23,7%
<i>dont exploitation sur ventes groupées</i>	3,9	4,9	10,0	3,5	-0,5	-11,8%	-6,5	-65,4%
GARDERIE (versement compensateur et frais/communes)	142,1	150,1	148,5	149,0	6,9	4,9%	0,6	0,4%
<i>dont versement des collectivités</i>	21,7	29,7	28,1	28,6	6,9	31,8%	0,6	2,1%
<i>dont versement compensateur</i>	120,4	120,4	120,4	120,4	0,0	0,0%	0,0	0,0%
CONTRIBUTIONS PUBLIQUES	91,3	85,7	85,4	84,4	-6,9	-7,5%	-0,9	-1,1%
<i>dont contribution d'équilibre</i>	49,7	46,0	45,0	45,0	-4,7	-9,4%	0,0	0,0%
AUTRES PRODUITS	114,2	100,2	126,2	158,2	43,9	38,5%	32,0	25,3%
<i>dont reprises sur provisions (renouvellement &amp; reconstitution)</i>	4,3	4,8	3,1	4,7	0,4	10,2%	1,6	50,8%
<i>dont immobilisation travaux forestiers</i>	35,7	35,7	43,0	41,4	5,7	16,1%	-1,6	-3,7%
<i>dont cessions d'actifs (y c. rétrocessions domaniales)</i>	9,0	12,0	21,5	3,9	-5,1	-57,0%	-17,6	-82,0%
<i>dont produits communaux des ventes groupées</i>	41,8	30,0	40,0	41,3	-0,5	-1,2%	1,3	3,3%
<i>dont divers (yc remboursement de TVA)</i>	23,5	17,7	18,6	66,8	43,4	184,9%	48,3	120,7%
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>791,4</b>	<b>852,2</b>	<b>854,5</b>	<b>823,9</b>	<b>32,5</b>	<b>4,1%</b>	<b>-30,6</b>	<b>-3,6%</b>
CHARGES EXTERNES	170,4	199,4	189,6	167,5	-2,9	-1,7%	-22,2	-11,7%
<i>dont charges externes domaniales</i>	73,9	86,5	80,3	72,7	-1,3	-2%	-7,6	-9,5%
<i>dont charges externes non domaniales</i>	66,6	77,9	76,1	65,5	-1,2	-1,7%	-10,7	-14,0%
<i>dont charges externes de soutien-management</i>	29,9	34,9	33,2	29,4	-0,5	-1,7%	-3,9	-11,7%
IMPOTS et TAXES	44,0	51,7	55,5	56,1	12,1	27,4%	0,6	1,1%
MASSE SALARIALE	474,1	485,5	483,6	471,0	-3,0	-0,6%	-12,6	-2,6%
<i>dont fonctionnaires hors pensions civiles et contractuels</i>	257,4	258,8	261,3	253,4	-4,0	-1,6%	-7,8	-3,0%
<i>dont pensions civiles des fonctionnaires</i>	94,4	102,5	99,2	98,0	3,6	3,8%	-1,2	-1,2%
<i>dont ouvriers et emplois tuilés</i>	113,3	115,5	114,6	110,7	-2,6	-2,3%	-3,9	-3,4%
<i>dont autres</i>	8,9	8,7	8,6	8,9	0,0	-0,2%	0,3	3,8%
AUTRES CHARGES	103,0	115,6	125,8	129,4	26,4	25,6%	3,6	2,8%
<i>dont reversement quote part collectivités</i>	41,8	30,0	40,0	41,3	-0,5	-1,2%	1,3	3,3%
<i>dont dotation aux amortissements</i>	38,1	45,5	43,5	41,4	3,4	8,8%	-2,1	-4,8%
<i>dont cessation anticipée d'activité</i>	6,2	9,1	9,1	16,8	10,7	173,0%	7,7	85,1%
<i>dont dotation s/provision pour renouvellement</i>	0,0	17,8	17,8	11,0	11,0	ns	-6,8	ns
<i>dont dotation s/provision pour reconstitution</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	ns	0,0	ns
<i>dont provision pour gel budgétaire</i>	2,4	0,0	5,1	0,0	-2,4	-100%	-5,1	-100,0%
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>1,1</b>	<b>-9,5</b>	<b>0,0</b>	<b>-0,9</b>	<b>-2,1</b>	<b>ns</b>	<b>-0,9</b>	<b>ns</b>
<b>Valeur ajoutée y/c sur contributions publiques</b>	<b>537,6</b>	<b>574,2</b>	<b>577,2</b>	<b>531,7</b>	<b>-6,0</b>	<b>-1%</b>	<b>-45,5</b>	<b>-7,9%</b>
	Comptes 2011	COP 2012	Budget 2012	Compte financier 2012	écart Compte 2012 / Compte 2011		Ecart Compte financier 2012 / BP 2012	
<b>INVESTISSEMENT TOTAL (hors prêts) en M€</b>	<b>84,0</b>	<b>96,0</b>	<b>102,0</b>	<b>85,3</b>	<b>1,3</b>	<b>2%</b>	<b>-16,7</b>	<b>-16,4%</b>
<i>dont en forêt domaniale, départemento-domaniale et affectée</i>	36,2	35,7	43,0	40,2	4,1	11%	-2,8	-6,4%
<i>dont investissements propres &amp; travaux touristiques</i>	37,9	43,3	44,0	45,1	7,2	19%	1,0	2,4%
<i>dont investissements financiers &amp; avance s/bail</i>	10,0	17,0	15,0	0,0	-10,0	-100%	-15,0	-100,0%

NB : La décomposition analytique des charges externes 2012 présentée ici (compte de résultat et soldes intermédiaires de gestion) est indicative, des déversements analytiques devant intervenir postérieurement à la rédaction de ce rapport.

## Annexe 2 : soldes intermédiaires de gestion et résultats détaillés

(en milliers d'euros)	Compte de résultat	Compte de résultat	COP	Budget primitif	Compte de résultat	Ecart en montant	Ecart en %
	2010	2011	2012	2012	2012	Compte 12 / Compte 11	Compte 12 / Compte 11
<b>PRODUITS DU DOMAINE</b>							
Ventes de bois	220 571	235 982	251 960	248 000	214 998	-20 984	-9%
<i>dont ventes de bois sur pied</i>	133 500	125 438	129 360	126 400	113 078	-12 360	-10%
<i>dont ventes de bois façonnés</i>	86 900	110 434	121 600	117 000	101 841	-8 593	-8%
Chasse et pêche	45 491	45 490	47 800	47 800	45 513	23	0%
Autres produits	16 848	17 699	18 200	18 200	18 561	863	5%
S/TOTAL	<b>282 911</b>	<b>299 171</b>	<b>317 960</b>	<b>314 000</b>	<b>279 073</b>	<b>-20 098</b>	<b>-7%</b>
<i>Part Produits domaine / CA total en %</i>							
<b>GARDERIE DES FORÊTS</b>							
Versement des collectivités	16 411	21 736	29 700	28 050	28 643	6 907	32%
Versement compensateur	120 401	120 401	120 400	120 400	120 400	-1	0%
S/TOTAL	<b>136 813</b>	<b>142 137</b>	<b>150 100</b>	<b>148 450</b>	<b>149 043</b>	<b>6 906</b>	<b>5%</b>
<b>ACTIVITÉS CONVENTIONNELLES</b>							
Missions d'entrepreneur + Grands comptes	69 113	84 300	92 563	87 900	77 116	-7 184	-9%
Missions d'intérêt général	13 108	20 909	41 424	29 000	35 864	14 955	72%
Exploitation groupée (part du façonnage)	2 437	3 917	5 213	10 000	3 456	-461	-12%
Expertise	36 102	22 727	34 300	37 600	22 614	-113	0%
Maîtrise d'œuvre et Assistance Technique à Donneur d'Ordre	8 900	9 211	8 900	9 700	7 734	-1 477	-16%
Autres produits (Licences dirigées chasse, mécénat ...)	2 631	2 529	3 700	2 600	2 489	-40	-2%
Produits finis (dont Graines&plants, produits fabriqués...)	2 768	2 191	2 600	3 700	3 049	859	39%
S/TOTAL	<b>135 060</b>	<b>145 784</b>	<b>188 700</b>	<b>180 500</b>	<b>152 321</b>	<b>6 538</b>	<b>4%</b>
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES</b>	<b>5 943</b>	<b>7 112</b>	<b>7 100</b>	<b>8 300</b>	<b>7 672</b>	<b>560</b>	<b>8%</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>560 726</b>	<b>594 204</b>	<b>663 860</b>	<b>651 250</b>	<b>588 109</b>	<b>-6 094</b>	<b>-1%</b>
<b>VARIATION DE STOCKS :</b>	<b>3 671</b>	<b>1 397</b>	<b>1 100</b>	<b>20</b>	<b>1 999</b>	<b>602</b>	<b>43%</b>
Sur activité conventionnelle	-63	-59	0	0	2 762	2 821	-4766%
Destockage Klaus	1 994	-1	0	-1 780	-555	-554	46534%
Sur bois domanial façonné	1 740	1 457	1 100	1 800	-208	-1 665	-114%
<b>PRODUCTION IMMOBILISÉE - Travaux forestiers domaniaux</b>	<b>36 267</b>	<b>35 660</b>	<b>35 700</b>	<b>43 000</b>	<b>41 397</b>	<b>5 737</b>	<b>16%</b>
<b>PRODUCTION IMMOBILISÉE - Autres travaux dont touristiques</b>	<b>2 466</b>	<b>2 815</b>	<b>4 700</b>	<b>4 700</b>	<b>519</b>	<b>-2 296</b>	<b>-82%</b>
<b>PRODUCTION</b>	<b>603 130</b>	<b>634 076</b>	<b>705 360</b>	<b>698 970</b>	<b>632 024</b>	<b>-2 052</b>	<b>0%</b>
<b>ACHATS ET SOUS-TRAITANCE C/60+61+62</b>	<b>153 006</b>	<b>170 425</b>	<b>199 378</b>	<b>189 640</b>	<b>167 476</b>	<b>-2 950</b>	<b>-2%</b>
<i>Charges domaniales d'exploitation</i>	29 670	37 581	43 965	37 670	36 931	-650	-2%
<i>Charges domaniales hors exploitation</i>	33 714	36 366	42 544	42 620	35 737	-629	-2%
<i>Charges non domaniales d'exploitation</i>	2 270	5 852	6 846	6 510	5 751	-101	-2%
<i>Charges non domaniales hors exploitation</i>	58 917	60 759	71 081	69 610	59 707	-1 052	-2%
<i>Charges de soutien-management</i>	28 434	29 867	34 941	33 230	29 350	-517	-2%
<b>Total produits</b>	<b>603 130</b>	<b>634 076</b>	<b>705 360</b>	<b>698 970</b>	<b>632 024</b>	<b>-2 052</b>	<b>0%</b>
<b>Total charges</b>	<b>153 006</b>	<b>170 425</b>	<b>199 378</b>	<b>189 640</b>	<b>167 476</b>	<b>-2 950</b>	<b>-2%</b>
<b>VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>450 124</b>	<b>463 650</b>	<b>505 982</b>	<b>509 330</b>	<b>464 548</b>	<b>898</b>	<b>0%</b>
<b>CONTRIBUTIONS PUBLIQUES (SUBVENTIONS D'EXPLOITATION)</b>							
Aides à l'emploi et à l'insertion	553	556	500	500	1 515	959	173%
Formation professionnelle (FAFSEA)	17 300	17 279	17 500	17 500	17 301	22	0%
Travaux forestiers et touristiques	15 942	13 840	9 400	10 040	9 943	-3 897	-28%
Subvention d'équilibre MAAF	32 480	49 700	46 000	45 020	45 024	-4 676	-9%
Autres contributions	12 246	9 893	12 300	12 300	10 634	741	7%
S/TOTAL	<b>78 521</b>	<b>91 268</b>	<b>85 700</b>	<b>85 360</b>	<b>84 416</b>	<b>-6 852</b>	<b>-8%</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL C/64</b>							
Fonctionnaires & agents contractuels	259 070	257 423	258 840	261 270	253 428	-3 995	-2%
Cotisation retraite fonctionnaires	91 118	94 419	102 480	99 180	98 014	3 595	4%
Ouvriers forestiers & emplois tuilés	109 070	113 301	115 474	114 580	110 684	-2 618	-2%
Autres personnels & Charges liées	7 915	8 917	8 720	8 580	8 903	-14	0%
S/TOTAL	<b>467 173</b>	<b>474 061</b>	<b>485 514</b>	<b>483 610</b>	<b>471 029</b>	<b>-3 032</b>	<b>-1%</b>
<b>Masse salariale hors hausse cotisation retraite</b>	<b>424 189</b>	<b>426 843</b>	<b>485 514</b>	<b>432 147</b>	<b>419 945</b>	<b>-3 656</b>	<b>-1%</b>

(en milliers d'euros)	Compte de résultat	Compte de résultat	COP	Budget primitif	Compte de résultat	Ecart en montant	Ecart en %
	2010	2011	2012	2012	2012	Compte 12 / Compte 11	Compte 12 / Compte 11
<b>IMPOTS ET TAXES C/63</b>							
Impôts fonciers	16 103	16 556	16 800	16 800	16 857	302	2%
Droits reversés et contrôle fiscal	4	1	0	0	0	-1	-100%
Impôts s/ch. salariales (transport, CAPAH, FNAL, TS)	3 090	3 223	8 580	11 560	14 296	11 072	343%
Surcotation cessation anticipée d'activité (CAA)	1 790	1 993	2 800	3 790	2 784	792	40%
FAFSEA	17 052	17 331	17 600	17 400	17 300	-31	0%
CVO (cotisation interprofessionnelle)	673	918	1 050	960	957	39	4%
Taxe d'apprentissage	443	528	400	400	673	145	27%
Autres (CET, TVS...)	3 476	3 441	4 500	4 545	3 199	-242	-7%
S/TOTAL	<b>42 631</b>	<b>43 991</b>	<b>51 730</b>	<b>55 455</b>	<b>56 066</b>	<b>12 075</b>	<b>27%</b>
Total produits	681 650	725 343	791 060	784 330	716 440	-8 903	-1%
Total charges	662 810	688 477	736 622	728 705	694 571	6 094	1%
<b>EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>							
	<b>18 841</b>	<b>36 866</b>	<b>54 438</b>	<b>55 625</b>	<b>21 869</b>	<b>-14 997</b>	<b>-41%</b>
<b>AUTRES PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION C/75</b>							
Produits communaux des ventes groupés	17 594	41 835	30 000	40 000	41 332	-503	-1%
Restitutions diverses	1 166	1 301	1 000	1 000	1 402	102	8%
Autres produits divers	298	210	200	300	315	105	50%
S/TOTAL	<b>19 057</b>	<b>43 346</b>	<b>31 200</b>	<b>41 300</b>	<b>43 049</b>	<b>-297</b>	<b>-1%</b>
<b>CHARGES DE GESTION COURANTE C/65</b>							
Ventes groupées - reversement quote part collectivités	17 583	41 835	30 000	40 000	41 332	-503	-1%
Pertes sur créances irrécouvrables	786	485	600	600	392	-94	-19%
Annulation recettes s/exercices antérieurs	4 156	3 742	4 300	2 900	3 873	131	3%
Autres charges (dont reversements forêt indivise)	2 633	3 766	2 800	2 000	2 904	-862	-23%
S/TOTAL	<b>25 158</b>	<b>49 829</b>	<b>37 700</b>	<b>45 500</b>	<b>48 500</b>	<b>-1 328</b>	<b>-3%</b>
<b>REPRISE SUR PROVISION D'EXPLOITATION</b>							
Renouvellement de la forêt domaniale	2 639	2 639	4 300	2 640	2 639	0	0%
Contentieux et remboursement aux COFOR (Klaus)	414	254	0	0	221	-2 700	-92%
Ch. fonctionnement & perte à terminaison puits de carbone	920	0	0	0	0	0	ns
Impôts	0	0	0	0	693	693	ns
Personnel	0	251	0	0	205	-45	ns
Ch. Soc. sur Congés payés et primes ingénieurs	0	2 922	0	0	0	-2 922	ns
Créances douteuses et risques	1 431	1 653	0	0	1 728	74	4%
Dépréciation de stocks	154	142	130	130	88	-54	-38%
S/TOTAL	<b>5 558</b>	<b>8 861</b>	<b>4 430</b>	<b>2 770</b>	<b>5 575</b>	<b>-3 286</b>	<b>-37%</b>
<b>REPRISE SUR AMORTISSEMENTS</b>							
	<b>2</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>136</b>	<b>91</b>	<b>198%</b>
<b>DOTATION AUX PROVISIONS D'EXPLOITATION</b>							
Renouvellement de la forêt domaniale	0	0	17 800	17 800	10 989	10 989	ns
Contentieux et gel budgétaire	342	134	0	5 145	260	126	94%
Charge de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	ns
Remboursement aux COFOR (Klaus)	1 000	0	0	0	207	207	ns
Impôts	0	693	0	0	3 678	2 984	430%
Personnel	0	565	0	0	226	-339	-60%
Ch. Soc. sur Congés payés et primes ingénieurs	0	2 372	0	0	0	-2 372	ns
Créances douteuses et risques	1 337	1 884	0	0	2 802	919	49%
Dépréciation de stocks	142	106	130	130	759	652	614%
S/TOTAL	<b>2 821</b>	<b>5 755</b>	<b>17 930</b>	<b>23 075</b>	<b>18 921</b>	<b>13 166</b>	<b>229%</b>
<b>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS PROPRES ONF</b>							
	<b>26 349</b>	<b>28 190</b>	<b>32 800</b>	<b>30 800</b>	<b>29 009</b>	<b>819</b>	<b>3%</b>
<b>DOTATION AMORTISSEMENTS TRAVAUX DOMANIAUX</b>							
	<b>7 462</b>	<b>9 889</b>	<b>12 690</b>	<b>12 720</b>	<b>12 432</b>	<b>2 544</b>	<b>26%</b>
Total produits	706 267	777 596	826 690	828 400	765 200	-12 396	-2%
Total charges	724 599	782 139	837 742	840 800	803 434	21 294	3%
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>							
	<b>-18 333</b>	<b>-4 544</b>	<b>-11 052</b>	<b>-12 400</b>	<b>-38 234</b>	<b>-33 690</b>	<b>741%</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS C/76</b>							
Reprise provision pour risque sur immobilisations financières	156	159	100	100	123	-36	-23%
	0	0	0	0	0	0	ns
<b>CHARGES FINANCIÈRES C/66</b>							
Intérêts d'emprunts	820	2 030	5 300	3 700	2 135	105	5%
Autres charges financières	252	883	200	200	387	-495	-56%
Total produits	156	159	100	100	123	-36	-23%
Total charges	1 072	2 913	5 500	3 900	2 522	-391	-13%
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>							
	<b>-916</b>	<b>-2 753</b>	<b>-5 400</b>	<b>-3 800</b>	<b>-2 399</b>	<b>354</b>	<b>-13%</b>

NB : Le résultat d'exploitation est calculé ici hors imposition forfaitaire annuelle (110 K€ en 2012), à la différence du rapport de l'Agent comptable principal, qui classe l'IFA dans la catégorie « impôts et taxes » (compte 63).

(en milliers d'euros)	Compte de résultat	Compte de résultat	COP	Budget primitif	Compte de résultat	Ecart en montant	Ecart en %
	2010	2011	2012	2012	2012	Compte 12 / Compte 11	Compte 12 / Compte 11
<b>PRODUITS CESSIONS D'ACTIF y/c retours sur vente biens Etat</b>	<b>3 212</b>	<b>8 972</b>	<b>12 000</b>	<b>21 500</b>	<b>3 862</b>	<b>-5 110</b>	<b>-57%</b>
Dont rétrocessions sur ventes de biens domaniaux	948	5 498		17 800	0	24 000	437%
<b>SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT</b>	<b>469</b>	<b>1 141</b>	<b>310</b>	<b>700</b>	<b>1 300</b>	<b>159</b>	<b>14%</b>
<b>REPRISES SUR PROVISIONS EXCEPTIONNELLES</b>							
Reconstitution de forêts	955	1 655	500	500	2 095	439	27%
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0	0	0	ns
S/TOTAL	955	1 655	500	500	2 095	439	27%
<b>AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>							
Remboursement impôt (taxe foncière 2007&2006, TVA sur VC 2007)	2 067	113	0	0	47 256	47 144	ns
Autres produits exceptionnels	4 544	2 938	3 100	3 300	3 167	229	8%
S/TOTAL	6 611	3 051	3 100	3 300	50 424	47 373	1553%
<b>DOTATION AUX PROVISIONS EXCEPTIONNELLES</b>							
Reconstitution de forêts s/risques futurs	0	0	0	0	0	0	ns
Autres provisions	585	0	0	0	0	0	ns
Amortissements exceptionnels	0	0	0	0	288	288	ns
S/TOTAL	585	0	0	0	288	288	ns
<b>AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES C/67</b>							
Autres charges exceptionnelles	983	862	700	700	1 042	179	21%
Cessation anticipée d'activité ouvriers	5 779	6 162	9 100	9 090	16 823	10 661	173%
Valeur comptable éléments d'actifs cédés	375	432	300	500	698	266	62%
S/TOTAL	7 137	7 456	10 100	10 290	18 563	11 107	149%
Total produits	11 247	14 819	15 910	26 000	57 681	42 861	289%
Total charges	7 721	7 456	10 100	10 290	18 851	11 395	153%
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 526</b>	<b>7 364</b>	<b>5 810</b>	<b>15 710</b>	<b>38 829</b>	<b>31 466</b>	<b>427%</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPOTS</b>	<b>-15 723</b>	<b>67</b>	<b>-10 642</b>	<b>-490</b>	<b>-1 803</b>	<b>-1 870</b>	<b>ns</b>
Imposition forfaitaire annuelle	0	110	100	110	110	0	0%
Crédits d'impôt : recherche, compétitivité et apprentissage	-1 064	-1 169	-1 200	-600	-982	186	-16%
Total produits	0	0	0	0	0	0	ns
Total charges	-1 064	-1 059	-1 100	-490	-872	186	-18%
Total général des produits	717 670	792 575	842 700	854 500	823 004	30 429	4%
Total général des charges	732 329	791 449	852 242	854 500	823 935	32 485	4%
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>-14 659</b>	<b>1 125</b>	<b>-9 542</b>	<b>0</b>	<b>-931</b>	<b>-2 056</b>	<b>ns</b>

## Annexe 3 : marchés publics signés en 2012 supérieurs à 0,5 M€ politique achat de l'ONF

N° marché	Objet du marché	Durée	Début	Titulaire	Montant plafond HT (en k€)	Observations
2012-9240-001	Acquisition d'engins de chantiers de type broyeur et lamier	30 mois	15 06 2012 15 06 2012 21 06 2012	Lot 1 « Broyeurs à axe horizontal avec largeur de travail 200 cm » - Plaisance Equipements Lot 2 « Broyeurs à axe vertical avec largeur de travail 200 cm » - Plaisance Equipements Lot 3 « Débroussailluses hydrauliques » - Rousseau	518 k€ 311 k€ 632 k€ <b>1 460 k€</b>	Appel d'offres ouvert
2012-9240-002	Acquisition de tracteurs forestiers VALTRA	3 ans	17 07 2012	AGCO Distribution	<b>8 125 k€</b>	Marché négocié
2012-9265-002	Acquisition de véhicules de type Pick-Up	2 ans	22 06 2012	Trans-service - Isuzu	<b>2 950 k€</b>	Appel d'offres ouvert
2012-9265-011	Fourniture de services financiers	5 ans	28 09 2012	Ligne de trésorerie - BNP Paribas Escompte - BNP Paribas Ligne de trésorerie - Crédit Agricole Emprunt à moyen terme - Crédit Agricole Gestion des flux - Crédit Agricole Emprunt à moyen terme - HSBC	30 000 k€ 20 000 k€ 30 000 k€ 95 000 k€  50 000 k€ <b>225 000 k€</b>	Procédure négociée
2012-9265-012	Fourniture de papier de reprographie	4 ans	17 10 2012 18 10 2012 17 10 2012 17 10 2012	Inapa Corporate Express Antalis Torraspapel Malménayde	<b>600 k€</b>	Accord cadre
2011-9230-021	Fourniture d'aérosols de peinture pour les marquages forestiers	4 ans	26 12 2012	Lot 1 « Aérosols de peinture en phase organique » - Soppec Lot 2 « Aérosols de peinture en phase aqueuse » - Soppec	<b>1 000 k€</b>	Appel d'offres ouvert
2012-9270-002	Externalisation des fonctions de Centre d'appels - HELP DESK	3 ans 2 ans	10 07 2012 11 07 2012	Lot n° 1 « Support technique et bureautique » - Securinform Lot n° 2 « Support de niveau 1 aux utilisateurs SAP » - Viveris Integration	305 k€ 344 k€ <b>650 k€</b>	Appel d'offres ouvert
2012-9270-004	Mes Applis	3 ans	11 07 2012	Infodis IT	<b>994 k€</b>	Appel d'offres ouvert
2012-9265-014	Téléphonie mobile	4 ans	31 07 2012	SFR	<b>680 k€</b>	Marché subséquent (UGAP)
2012-9265-015	Assurance flotte automobile et risques annexes	5 ans	27 12 2012	Filhet-Allard	<b>1 767 k€</b>	Appel d'offres ouvert
2012-9270-022	Maintenance des licences SAP pour les années 2013 et 2014	2 ans	28 12 2012	SAP France	<b>716 k€</b>	Marché négocié
<b>Total</b>					<b>289 652 k€</b>	

*Source : SG/Département patrimoine. NB : le montant de 225 M€ indiqué pour le marché de « fourniture de services financiers » correspondant au montant nominal des emprunts et non aux frais financiers afférents.*

En application de la résolution du Conseil d'administration du 7 décembre 2011, l'ONF a procédé en 2012 à des achats relatifs à son fonctionnement général, dans le cadre de la convention de partenariat avec l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP).

Outre les acquisitions de véhicules et de matériels informatiques, l'ONF a renouvelé en 2012 son marché de téléphonie mobile en s'appuyant sur un accord cadre proposé par l'UGAP. Ce nouveau marché permet de bénéficier d'un service renforcé tout en divisant par deux le coût associé.

Dans d'autres domaines, les marchés proposés par l'UGAP sont moins favorables ou ne fournissent pas les spécificités attendues par l'Office. Ainsi, en 2012, les marchés de fourniture de papier ou d'assurance de la flotte automobile ont fait l'objet de procédures *ad hoc*.

L'ONF conclura en 2013, au plan national, des marchés stratégiques importants (biolubrifiants, carburants, téléphonie fixe et accès data notamment).

Les démarches de rationalisation et de professionnalisation des achats seront poursuivies, en particulier à travers l'utilisation de modèles type de marchés pour des catégories d'achats spécifiques (ex. : marché type pour l'achat de prestations de service d'exploitation forestière), par la formation des acheteurs et par un renforcement de la communication.